

RAPPORT DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

# Bilan et perspectives

## 2014-2015

Présenté au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en vertu du premier alinéa de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ c. E-14.1)

## Table des matières

<b>Présentation .....</b>	<b>1</b>
<b>1. Les activités d'enseignement et les mesures d'encadrement .....</b>	<b>3</b>
1.1 Les programmes d'études .....	3
1.1.1 Actualisation de l'offre de formation .....	3
1.1.2 Innovation pédagogique .....	5
1.2 La population étudiante .....	6
1.2.1 Évolution et caractéristiques de la population étudiante .....	7
1.2.2 Réussite et durée moyenne des études .....	8
1.3 Mesures d'encadrement des étudiantes et étudiants .....	9
1.3.1 Ratio d'encadrement .....	9
1.3.2 Mesures d'accueil et d'intégration .....	10
1.3.3 Appui à la réussite .....	11
<b>2. Les activités de recherche et de création .....</b>	<b>15</b>
2.1 Les orientations stratégiques .....	15
2.2 Le soutien institutionnel à la recherche et à la création .....	15
2.3 Recherche subventionnée .....	16
2.3.1 Recherche en sciences humaines et sociales, arts et lettres .....	17
2.3.2 Recherche en santé .....	17
2.3.3 Recherche en sciences .....	18
2.4 Recherche partenariale .....	19
2.5 Chaires de recherche .....	20
2.6 Recherche-crédation et diffusion .....	20
2.7 Prix et distinctions en recherche et création .....	21
<b>3. Les activités internationales .....</b>	<b>22</b>
3.1 Ententes internationales et mobilité étudiante .....	22
3.2 Délégations, missions et rencontres internationales .....	24
<b>4. Les partenariats et l'implication dans le milieu .....</b>	<b>26</b>
4.1 Relations avec les personnes diplômées .....	26
4.2 Partenariats et mission citoyenne .....	27
<b>5. Les ressources humaines, matérielles et financières .....</b>	<b>29</b>
5.1 Les ressources humaines .....	29
5.2 Les ressources matérielles et financières .....	30
<b>6. Perspectives d'avenir .....</b>	<b>31</b>
<b>Annexe 1 : Indicateurs de suivi universitaires .....</b>	<b>33</b>

## Présentation

L'Université du Québec à Montréal a été créée le 9 avril 1969 par le gouvernement du Québec, dans le contexte d'une décennie de réformes du système d'éducation québécois et d'une volonté de démocratisation et d'accessibilité accrue de l'institution universitaire. Depuis cette date fondatrice, elle s'est développée de façon à produire et à rendre accessibles les savoirs de pointe, fondamentaux et appliqués, et la culture actuelle. Ce faisant, l'UQAM a formé des générations de citoyennes et citoyens compétents dans leur domaine de formation, socialement responsables et capables de contribuer aux grands enjeux collectifs, dont la préservation de l'environnement, le respect des droits de la personne et la recherche de justice et d'égalité.

Aujourd'hui, l'UQAM est l'une des grandes universités d'enseignement et de recherche au Canada. Pionnière dans plusieurs domaines d'études, elle a décerné 313 409 diplômes, dont 39 260 au 2<sup>e</sup> cycle et 2 765 au 3<sup>e</sup> cycle. Elle compte 43 945 étudiantes et étudiants, dont 3 564 étudiantes et étudiants étrangers provenant de 92 pays, inscrits dans 290 programmes d'études. Elle prend appui sur 1 151 professeures et professeurs, 28 maîtres de langue, 1 868 personnes chargées de cours, 114 cadres et 1 768 membres du personnel de soutien, qui œuvrent au sein de diverses unités académiques et administratives dont, au premier chef, 6 facultés et 1 École (École des sciences de la gestion, Faculté des arts, Faculté de communication, Faculté de science politique et de droit, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'éducation, Faculté des sciences humaines), regroupant 40 départements et écoles<sup>1</sup> et 106 instituts, chaires et centres de recherche institutionnels.

L'UQAM se démarque des autres établissements à plusieurs égards :

1- Par **sa volonté de démocratisation et d'accessibilité de l'enseignement universitaire**, elle assure la formation de base et le perfectionnement des personnes aux différentes étapes de la vie dans l'état le plus actuel des savoirs et des pratiques qu'elle leur rend accessibles dans une large gamme de disciplines et champs d'études aux trois cycles.

2- Par **sa capacité d'innovation et son désir d'explorer de nouveaux créneaux**, elle enrichit le savoir et la culture avec la recherche et la création et en assure l'impact dans la formation et dans le milieu, tout en favorisant son rayonnement à l'échelle locale, nationale et internationale.

3- Par **son engagement envers la communauté et l'ensemble de la société québécoise**, elle concourt à la réflexion critique sur les enjeux collectifs et sert les collectivités en mobilisant ses ressources et en diffusant ses expertises aux partenaires des différents milieux économiques, professionnels et culturels et aux groupes sociaux.

---

<sup>1</sup> Incluant l'École des langues et l'École supérieure de mode.

Cette vision de l'UQAM s'incarne notamment dans le projet de Plan stratégique, soumis à la communauté universitaire durant l'année 2014-2015, qui identifie quatre grandes orientations de développement de l'UQAM pour la période 2015-2020, soit l'actualisation des modes de développement de l'Université, l'instauration de pratiques de gestion plus efficaces, la mise en place d'un milieu de vie sain, dynamique et stimulant et le renforcement de l'ancrage de l'Université dans son milieu. Ce projet se veut rassembleur et mobilisateur. Rassembleur, d'abord, parce que reposant sur une volonté clairement exprimée par la communauté universitaire d'affirmer haut et fort son identité, ses principes, ses valeurs. Mobilisateur, aussi, parce que conçu comme une occasion de définir, collectivement, une vision d'avenir distinctive apte à permettre à l'Université de poursuivre avec succès sa mission dans le contexte des transformations affectant le monde universitaire du XXI<sup>e</sup> siècle.

C'est dans cette perspective que l'UQAM présente les **faits saillants de l'année 2014-2015**, répondant ainsi à la demande formulée par monsieur Jean Leroux, directeur général de la Direction générale du financement du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), dans sa lettre datée du 31 juillet 2015. Le document déposé par l'UQAM se conforme aux exigences de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire selon laquelle les établissements universitaires québécois doivent transmettre chaque année au Ministère quatre rapports contenant les états financiers et l'état du traitement des membres du personnel de direction et présentant la performance de l'établissement et ses perspectives de développement. Cependant, **il ne constitue pas un rapport exhaustif de toutes les activités menées au cours de l'année académique 2014-2015, ni même un panorama de tous les services offerts à la communauté universitaire.** Il s'attarde plutôt, conformément aux exigences du Ministère, à dresser un portrait de l'évolution des effectifs et des indicateurs de réussite, de même qu'aux réalisations ou initiatives porteuses mises en place au cours de la dernière année afin d'améliorer l'encadrement des étudiantes et des étudiants et de mieux soutenir les activités de recherche et de création. Nous soulignons également que, de façon à respecter l'échéance pour la réception du rapport par le Ministère, l'information de contenu dans la section 5.2 Ressources matérielles et financières est présentée sous forme budgétaire; elle est susceptible d'être modifiée, les états financiers devant être adoptés sous peu.

## 1. Les activités d'enseignement et les mesures d'encadrement

### 1.1 Les programmes d'études

Cette première section présente les faits saillants de l'année 2014-2015 en matière d'offre de formation. Ceux-ci s'inscrivent dans un processus plus large d'évaluation et d'amélioration continue de l'ensemble de la formation dispensée à l'UQAM; processus qui vise à la fois, sur le plan académique, à s'assurer de la qualité et de la pertinence des programmes d'études et, sur le plan pédagogique, à permettre l'actualisation et la diffusion des meilleures pratiques en matière de pédagogie universitaire et d'utilisation des technologies numériques.

#### 1.1.1 Actualisation de l'offre de formation

##### *Créations, modifications et évaluations de programmes d'études*

Au cours de la dernière année, l'UQAM n'a créé aucun nouveau programme, mais un profil et six nouvelles concentrations ont été ajoutés à des programmes existants, notamment une concentration *management* au baccalauréat en administration et un profil *enseignement à la formation générale des adultes* à la maîtrise en enseignement. De plus, quatre profils du baccalauréat en communication ont été autonomisés, donnant lieu à quatre nouveaux programmes autonomes (journalisme, médias numériques, relations publiques et stratégies de production culturelle et médiatique).

Par ailleurs, huit programmes créés au cours des dernières années ont accueilli leur **première cohorte d'étudiantes et d'étudiants** en 2014-2015, dont le certificat en communication socionumérique des organisations (60 inscriptions), le programme court de 2<sup>e</sup> cycle en psychologie périnatale (26 inscriptions), le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en évaluation de programmes, projets et services (26 inscriptions) et le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion de la carrière artistique (19 inscriptions). Inversement, faute d'inscriptions suffisantes, l'UQAM a mis fin à l'offre de l'année préparatoire en sciences ou en sciences de la gestion et a suspendu les admissions dans certains profils, concentrations ou cheminements de trois programmes de cycles supérieurs (maîtrise en droit, maîtrise en histoire et MBA pour cadres).

**Tableau 1 : Nombre de programmes modifiés ou évalués (2014-2015)**

	Dossier d'évaluation déposés à la CE	Modification majeure	Modification mineure
Arts		3	10
Communication	2	6	2
Éducation		1	9
Gestion (ÉSG)		1	18
Science politique et droit	1	1	6
Sciences	3		7
Sciences humaines	5	3	16
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>15</b>	<b>68</b>

Source : Résolutions de la Commission des études, mai 2014 à avril 2015; SSA/SPARI, base de données sur les programmes, volet développements (extraction: 5 juin 2015).

Parallèlement, près d'une centaine de programmes d'études ont mené à terme un processus d'évaluation décennale ou ont fait l'objet d'une modification majeure ou mineure (voir tableau 1). Durant l'année 2014-2015, l'offre de programmes d'études de l'UQAM comptait ainsi **290 programmes d'études**, dont 140 programmes de grade (baccalauréats, maîtrises et doctorats) répartis aux trois cycles d'études (voir tableau 2). Parmi ces programmes, 49 étaient offerts **en partenariat** avec 44 autres établissements de niveau postsecondaire (cégeps, constituantes du réseau de l'UQ, universités québécoises et établissements canadiens ou étrangers).

**Tableau 2 : Nombre de programmes offerts par faculté ou École (2014-2015)**

	1 <sup>er</sup> cycle		2 <sup>e</sup> cycle		3 <sup>e</sup> cycle
	Grade	Autres	Grade	Autres	Grade
Arts	8	11	8	8	5
Communication	10	15	1	3	1
Éducation	9	10	5	10	1
Gestion (ÉSG)	8	20	12	16	3
Science politique et droit	5	5	2	0	2
Sciences	10	12	13	7	8
Sciences humaines	10	25	9	8	10
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>98</b>	<b>50</b>	<b>52</b>	<b>30</b>

Source : Nombre de programmes actifs ou approuvés par la Commission des études, Service de planification académique et de recherche institutionnelle. En date du 20 janvier 2015.

#### *Mesures d'accessibilité de la formation*

Tant en matière de politiques d'admission que d'offre de cours, l'UQAM prône, depuis sa fondation, une approche qui rend les études universitaires accessibles à tous les étudiantes et étudiants, quelle que soit leur situation familiale ou professionnelle. À titre d'illustration, 75 % des programmes de baccalauréat et 100 % des programmes de certificat offrent au moins un profil d'études selon un **régime à temps partiel** et, parmi l'ensemble des cours dispensés à l'UQAM, 29 % ont lieu le soir, le plus souvent à partir de 18 h. Parmi les grandes universités québécoises à vocation générale<sup>2</sup>, l'UQAM est ainsi celle qui accueillait à l'automne 2014 la plus grande proportion d'étudiantes et d'étudiants à temps partiel au premier cycle (39 %<sup>3</sup>). Elle était en outre, parmi ces mêmes universités, la deuxième à compter parmi les nouveaux étudiants et étudiantes au baccalauréat la proportion la plus élevée de non sortants des collèges (62 %<sup>4</sup>), de même que de cégépiens ayant été admis avec une cote de rendement collégial (CRC) inférieure à 24 (24 %<sup>5</sup>).

<sup>2</sup> Soit les universités Concordia, McGill, Laval, Montréal et Sherbrooke.

<sup>3</sup> À l'automne 2014. Concordia : 31 %; Montréal : 26 %; Laval : 25 %; Sherbrooke : 20 %; McGill : 20 %. Source: Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Gestion des données sur l'effectif universitaire (GDEU) – Rapport sur l'effectif étudiant universitaire, extraction par le Service de planification académique et de recherche institutionnelle (SPARI) de l'UQAM en date du 11 juin 2015.

<sup>4</sup> À l'automne 2014. Définis ici comme des non-sortants des collèges. McGill : 67 %; Montréal et Concordia : 52 %; Laval : 43 %; Sherbrooke : 33 %. Source: Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), Système de

Cette **accessibilité**, qui caractérise l'ensemble de l'UQAM, est notamment facilitée par l'offre de programmes d'études réguliers dans les quatre campus de l'UQAM en région métropolitaine (Lanaudière, Laval, Montérégie, Ouest-de-l'Île). Les personnes qui y sont inscrites sont en effet plus âgées qu'au campus du centre-ville et comptent davantage de femmes, étudiant à temps partiel et admises sur la base d'une expérience professionnelle pertinente (voir tableau 3). C'est dire que l'UQAM contribue de façon significative à hausser le taux de fréquentation universitaire de l'ensemble de la population, et plus particulièrement des populations dites « non traditionnelles<sup>6</sup> » dont les parcours d'études s'avèrent de plus en plus diversifiés.

**Tableau 3 : Caractéristiques générales des étudiantes et étudiants de l'UQAM en fonction de la localisation du campus (automne 2014)**

	Âge moyen	Femme	Temps partiel	1 <sup>er</sup> cycle	Base Expérience
Campus centre-ville	28 ans	62 %	35 %	80 %	14 %
Campus en région	33 ans	75 %	87 %	100 %	45 %

Source : SPARI, cheminement-trimestre-historique hebdo V5, extraction du 28 juillet 2015.

### 1.1.2 Innovation pédagogique

#### *Utilisation des nouvelles technopédagogies*

Afin de mieux répondre aux besoins de nature pédagogique, l'UQAM a poursuivi en 2014-2015 la **médiatisation** des salles de cours institutionnelles, faisant passer leur taux de médiatisation de 84 % à 89 % (soit 179 salles sur 201). Parallèlement, le nombre de cours utilisant la **plateforme d'apprentissage en ligne Moodle** a maintenu sa progression, atteignant 2 361 cours au trimestre d'hiver 2015<sup>7</sup>. Ce double phénomène – rehaussement des équipements en salles de classe conjugué à une utilisation plus fréquente de technologies permettant l'apprentissage en mode synchrone ou asynchrone – témoigne de la souplesse de la politique de l'Université qui, contrairement à d'autres établissements universitaires ayant misé sur le développement de l'enseignement à distance, laisse aux enseignantes et enseignants la possibilité d'explorer différents outils technologiques en

---

statistiques des admissions, Cube sur l'ensemble des candidats, extraction par le Service de planification académique et de recherche institutionnelle (SPARI) de l'UQAM en date du 12 juin 2015.

<sup>5</sup> À l'automne 2014. Concordia : 30 %; Laval : 21 %; Sherbrooke : 11 %; Montréal : 6 %. Source: Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), Système de statistiques des admissions, Cube sur les candidats collégiens, extraction par le Service de planification académique et de recherche institutionnelle (SPARI) de l'UQAM en date du 12 juin 2015.

<sup>6</sup> Sylvie Bonin et Rémy Auclair ont défini l'étudiant « non-traditionnel » comme tout étudiant qui, au premier cycle, n'est pas un étudiant traditionnel, c'est-à-dire qui ne respecte pas au moins un critère de l'étudiant traditionnel, soit tout étudiant : 1. âgé de 21 ans ou plus; 2. qui n'étudie pas pour obtenir un baccalauréat; 3. qui n'a pas été admis sur la base d'un DEC; 4. et/ou qui chemine à temps partiel. Voir Sylvie BONIN et Rémy AUCLAIR, « Les étudiants "non-traditionnels" à l'Université du Québec. Un portrait de la situation à l'Université du Québec à Trois-Rivières », Université du Québec, septembre 2004. [En ligne] [http://www.uquebec.ca/~uss1109/capres/fichiers/art\\_uq\\_sept04.shtml](http://www.uquebec.ca/~uss1109/capres/fichiers/art_uq_sept04.shtml) (consulté le 12 août 2015).

<sup>7</sup> Entre l'hiver 2009 (1 175 cours) et l'hiver 2015 (2 361 cours), le nombre de cours sur Moodle a plus que doublé.

fonction des objectifs pédagogiques de leurs cours (Moodle, Panopto, Adobe Connect, tableau blanc interactif, télévotants, etc.). Au cours des dernières années, l'utilisation des nouvelles technologies à l'UQAM a donc pris diverses formes au sein d'un processus d'apprentissage qui combine de plus en plus souvent le présentiel et les nouvelles technologies : formations hybrides, laboratoires virtuels, portfolios électroniques, etc.

#### *Formations pédagogiques et technopédagogiques*

Quels que soient les outils privilégiés, les compétences pédagogiques des enseignantes et enseignants jouent un rôle significatif dans la qualité de l'enseignement et de l'encadrement offerts aux étudiants. Pour soutenir leur développement, l'UQAM offre plusieurs **formations pédagogiques et technopédagogiques** destinées aux membres du corps professoral et aux personnes chargées de cours, dont une réservée exclusivement aux professeures et professeurs nouvellement embauchés et aux personnes chargées de cours qui n'ont pas encore complété leur période de probation. Ces formations se déroulent généralement en mode présentiel, sous forme d'ateliers ou de séances d'information. En 2014-2015, 46 séances de formation ont ainsi été organisées (contre 21 durant l'année précédente), pour un total de 140,5 heures de formation et 665 inscriptions (contre 269 durant l'année précédente). En outre, dans la foulée de la migration de la plate-forme Moodle de la version 1.9 vers la version 2.4, sept capsules d'autoformation à l'intention du personnel enseignant ont été produites et mises en ligne.

#### *Prix d'excellence en enseignement*

En plus de soutenir la formation pédagogique et technopédagogique du personnel enseignant, l'UQAM décerne depuis 2007 des **Prix d'excellence en enseignement** visant à reconnaître la contribution des membres du personnel enseignant qui se sont démarqués par leur esprit novateur et leur apport exceptionnel dans le domaine de la pédagogie universitaire. Pour l'année 2014-2015, les Prix d'excellence en enseignement de l'UQAM ont été remis à Antonello Callimaci, professeur au Département des sciences comptables, Daniel Beaupré, professeur au Département d'organisation et ressources humaines, ainsi qu'à Cathy Beausoleil, chargée de cours au Département de marketing.

## **1.2 La population étudiante**

Cette section présente des données relatives à la population étudiante, et plus précisément à son évolution, ses caractéristiques et sa réussite. À cet égard, l'UQAM prône depuis sa fondation une politique d'accessibilité dont témoignent à la fois la croissance de l'effectif étudiant et les caractéristiques des étudiantes et étudiants qui la fréquentent. C'est à l'aune de ces caractéristiques qu'il convient de juger les taux de réussite dans les programmes de grade de l'UQAM, généralement similaires à ceux des établissements canadiens comparables de type « *comprehensive* », c'est-à-dire à vocation générale sans faculté de médecine, mais inférieurs à ceux d'autres universités francophones de grande taille ou d'universités anglophones québécoises qui, rappelons-le, sélectionnent différemment leurs candidates et candidats.

## 1.2.1 Évolution et caractéristiques de la population étudiante

### Évolution de l'effectif étudiant

Après avoir connu une légère baisse de ses effectifs en 2012-2013, l'UQAM a poursuivi sa croissance en 2014-2015, atteignant un **effectif étudiant équivalent à temps complet** (EEETP) de 28 933 (voir annexe 1, page 1, ligne 1). À l'automne 2014, l'Université comptait un **nombre absolu** de 43 945 personnes<sup>8</sup> (voir annexe 1, page 1, ligne 2), ce qui la plaçait au 2<sup>e</sup> rang des établissements canadiens comparables (universités de type « *comprehensive* ») quant à sa population étudiante<sup>9</sup>. De ce nombre, 7 866 personnes, soit 17,9 % de l'effectif étudiant, étaient inscrites aux cycles supérieurs (voir annexe 1, page 1, lignes 5 et 6). L'effectif des **étudiantes et étudiants étrangers** a également connu une croissance et constituait 8,1 % de la population étudiante de l'UQAM au trimestre d'automne 2014, comparativement à 7,5 % à l'automne précédent (voir annexe 1, page 1, lignes 7 et 8). En matière d'effectifs étudiants étrangers, l'UQAM se positionnait ainsi au 5<sup>e</sup> rang parmi les 17 établissements universitaires québécois<sup>10</sup> et au 3<sup>e</sup> rang parmi les établissements francophones<sup>11</sup>, derrière l'Université de Montréal et l'Université Laval.

**Tableau 4 : Caractéristiques des nouveaux étudiants et étudiantes de l'UQAM en fonction du type de programme (2011)**

	Certificat	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
Première génération universitaire	59 %	45 %	48 %	50 %
Enfant(s) sous sa responsabilité	25 %	9 %	18 %	19 %
Perception d'une limitation d'apprentissage en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle	6 %	5 %	5 %	0 %
Emploi rémunéré pendant les études	76 %	69 %	75 %	56 %
Situation financière précaire	39 %	37 %	39 %	39 %
A déjà interrompu des études antérieures	53 %	35 %	42 %	26 %
Dernière fréquentation scolaire remontant à plus d'un an	47 %	23 %	39 %	19 %

Source : Université du Québec, Direction de la recherche institutionnelle, Enquête ICOPE 2011.

### Caractéristiques des nouveaux étudiants et étudiantes

Au vu des caractéristiques des étudiantes et étudiants déjà présentées en rapport avec les mesures d'accessibilité de la formation et des données fournies dans le paragraphe

<sup>8</sup> Ce nombre comprend tous les étudiantes et étudiants, incluant les étudiantes et étudiants libres, les visiteuses et visiteurs et les stagiaires postdoctoraux.

<sup>9</sup> Source : Universités Canada (anciennement AUCC), Effectifs préliminaires 2014 à temps plein et à temps partiel des établissements membres d'Universités Canada, données consultées le 23 mars 2015.

<sup>10</sup> Excluant la Télé-Université.

<sup>11</sup> Source : Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), Variation en %, au 24 septembre de chaque année, du nombre d'étudiants étrangers inscrits au trimestre d'automne 2014 par rapport au trimestre d'automne 2013 selon le niveau d'études, (données préliminaires), octobre 2014.

précédent, la population étudiante de l'UQAM montre une grande diversité de parcours académiques et de situations socioéconomiques. Ainsi, les nouveaux étudiants et étudiantes de l'UQAM sont souvent les premiers de leur famille à fréquenter l'université, même au niveau du doctorat (voir tableau 4). En outre, plusieurs d'entre eux ont déjà interrompu leurs études, ont des enfants sous leur responsabilité ou vivent une situation financière précaire. Une majorité d'entre eux occupent un emploi rémunéré durant leurs études.

## 1.2.2 Réussite et durée moyenne des études

### *Réussite au baccalauréat*

Considérant les caractéristiques des étudiantes et étudiants de l'UQAM, les taux de réussite observés s'avèrent des plus acceptables. En ce qui concerne la réussite des études de baccalauréat, le taux de persévérance après 1 an se situait à 81,8 % à l'automne 2014 (cohorte de 2013), ce qui s'inscrit dans la tendance observée au cours des dernières années (voir annexe 1, page 3, ligne 31). De son côté, le taux de diplomation au baccalauréat après 6 ans est demeuré relativement stable à 70,6 % pour la cohorte d'étudiantes et étudiants à temps complet de 2008 (voir annexe 1, page 3, ligne 40a) et a connu une légère hausse à 73,3 % pour les étudiantes et étudiants à temps partiel (voir annexe 1, page 3, ligne 40b). Plus précisément, pour les étudiantes et étudiants ayant commencé leurs études à temps complet, les taux de diplomation après 6 ans variaient de 59,2 % à 77,6 % selon les secteurs disciplinaires (voir annexe 1, page 3, lignes 33a à 39a). La durée moyenne des études<sup>12</sup> des étudiantes et étudiants diplômés ayant commencé leurs études à temps complet à l'automne 2005 était de 10,1 trimestres au sein des programmes de baccalauréat de 90 crédits et de 12,0 trimestres dans les programmes comportant 120 crédits.

Les taux de diplomation observés à l'UQAM sont similaires à ceux des autres établissements du réseau de l'Université du Québec et se comparent honorablement à ceux de l'ensemble des établissements universitaires nord-américains membres du *Consortium for Student Retention Data Exchange* (CSRDE), dont la moyenne des taux de diplomation après 6 ans de la cohorte de 2007 s'établit à 61 %<sup>13</sup>. Les données les plus récentes publiées par le magazine *Maclean's* montrent d'ailleurs que le taux de diplomation au baccalauréat de l'UQAM après 7 ans (71,9 %) se situe dans la même fourchette que ceux d'établissements canadiens comparables (universités de type « *comprehensive* ») tels que Concordia (71,9 %), York (67,9 %), Simon Fraser (67,0 %) ou Carleton (71,4 %). Il s'avère toutefois inférieur au taux moyen des établissements québécois qui s'élève à

---

<sup>12</sup> La durée des études au programme initial correspond à la période entre le premier et le dernier trimestre d'inscription, incluant les trimestres d'absence.

<sup>13</sup> Source : *Consortium for Student Retention Data Exchange*, juin 2014; traitement par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ, janvier 2015.

79,5 % pour la cohorte d'étudiantes et d'étudiants ayant commencé des études de baccalauréat à temps complet à l'automne 2007<sup>14</sup>.

#### *Réussite à la maîtrise et au doctorat*

En matière de réussite des études de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles, le taux de diplomation à la maîtrise après 4 ans est demeuré relativement stable à 62,1 % (cohorte de 2010), alors que le taux de diplomation à la maîtrise après 6 ans a subi une légère baisse à 69,1 % (cohorte de 2008) (voir annexe 1, page 3, lignes 41 et 42). Par contre, au doctorat, le taux de diplomation après 8 ans s'est légèrement amélioré, atteignant 45,0 % pour la cohorte de 2006 (voir annexe 1, page 3, ligne 43). Quant aux durées moyennes des études à la maîtrise et au doctorat, calculées sur les personnes diplômées de la cohorte de 2005, celles-ci s'établissaient respectivement à 8,0 et 18,9 trimestres. Bien qu'il existe peu de données comparatives sur les taux de diplomation aux cycles supérieurs à l'échelle nord-américaine, les données disponibles pour le Québec montrent que ceux de l'UQAM se situent légèrement en deçà des taux moyens observés pour l'ensemble des établissements universitaires québécois, soit 73,4 % à la maîtrise (taux de diplomation après 6 ans, cohorte de 2007) et 56,3 % au doctorat (taux de diplomation après 8 ans, cohorte de 2005)<sup>15</sup>.

### **1.3 Mesures d'encadrement des étudiantes et étudiants**

En matière d'encadrement, l'UQAM participe de multiples façons à la persévérance et à la réussite étudiante en développant des outils accessibles, des expertises novatrices et des approches personnalisées qui enrichissent le parcours académique des étudiantes et étudiants. De l'intégration au milieu universitaire jusqu'à l'insertion professionnelle, les services dispensés par l'Université contribuent au développement d'un environnement favorable à l'apprentissage et à l'épanouissement des étudiantes et étudiants, stimulant ainsi la persévérance et la réussite universitaire.

#### **1.3.1 Ratio d'encadrement**

En 2014-2015, le **ratio EEETP par professeure ou professeur** est passé de 24,7 à 25,1 (voir annexe 1, page 1, ligne 19), et ce, malgré l'embauche de 62 nouvelles professeures et professeurs (voir annexe 1, page 1, ligne 12). De la même façon, le **ratio étudiantes et étudiants à temps plein au 1<sup>er</sup> cycle par professeure ou professeur** a connu en 2014-2015 une légère hausse, alors que le **ratio étudiantes et étudiants aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles par professeure ou professeur** est demeuré similaire à celui des années précédentes (respectivement 18,9 et 6,8; voir annexe 1, page 1, lignes 17 et 18). Il est difficile d'évaluer la situation de l'UQAM en cette matière en raison de la quasi-impossibilité d'obtenir auprès d'organismes publics ou parapublics des données sur l'effectif professoral au sein des

---

<sup>14</sup> Excluant la Télé-Université. Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Banque de données sur le cheminement au baccalauréat 2013, extraction en date du 11 juin 2015.

<sup>15</sup> Excluant les établissements qui n'offrent pas de programmes de maîtrise ou de doctorat. Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Banque de données sur le cheminement aux autres sanctions 2013, extraction en date du 11 juin 2015.

universités québécoises et canadiennes<sup>16</sup>. Les données publiées chaque année par le magazine *Maclean's*, basées sur des règles d'affaires différentes de celles du présent rapport<sup>17</sup>, fournissent néanmoins un portrait comparatif du ratio d'étudiantes, étudiants à temps complet par professeure ou professeur régulier à temps complet à l'échelle canadienne. On y constate que le ratio de l'UQAM (23,5) est toujours supérieur à ceux des universités Sherbrooke (16,0), McGill (17,9) et Laval (22,2), mais qu'il se situe désormais en deçà de ceux des universités de Montréal (25,5) et de Concordia (26,9) ainsi que de plusieurs autres établissements canadiens comparables (universités de type « *comprehensive* »), tels que Ryerson (25,5), Carleton (27,7) ou York (33,0), où l'évolution de l'effectif professoral n'a pas fait écho à l'augmentation de l'effectif étudiant au cours des dernières années.

### 1.3.2 Mesures d'accueil et d'intégration

L'UQAM organise chaque année diverses activités d'accueil et d'intégration pour tous ses nouveaux étudiants et étudiantes : outils d'information (trousse d'aide, sites Web, kiosques, etc.), visites guidées, informations sur les activités d'intégration organisées par les associations étudiantes, présentation des groupes étudiants, ateliers, conférences et formations, etc. Des services adaptés sont offerts aux étudiantes et étudiants étrangers ainsi qu'à ceux en situation de handicap.

#### *Étudiantes et étudiants étrangers*

L'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants étrangers au cours des dernières années a amené l'Université à adopter de nouvelles mesures pour faciliter leur intégration aux études universitaires et favoriser leur réussite académique. Au nombre des **activités récurrentes** figurent l'accueil personnalisé (*Service Accueil Plus* en aéroport, Fête du recteur pour les étudiantes et étudiants étrangers, consultations individuelles, etc.), des activités d'intégration (programme de jumelage *Allô*, Semaine interculturelle, Francofête, Parrainage du temps des Fêtes, etc.) et des activités de soutien et d'aide à la réussite (programme « Le français au pluriel », séances d'information sur les finances personnelles et les procédures d'immigration, aide au logement, aide financière d'urgence, etc.).

Plus spécifiquement, l'UQAM a offert en 2014-2015 la deuxième édition du **Séminaire d'intégration aux études** destiné exclusivement aux étudiantes et étudiants étrangers, qui comporte 45 heures de formation et donne lieu à la reconnaissance de 3 crédits universitaires au sein des programmes d'études participants. L'activité s'est déroulée du jeudi 27 août au vendredi 4 septembre 2015 et a accueilli 57 participantes et participants qui ont pu, à travers diverses activités pédagogiques, s'approprier les fondements du travail

---

<sup>16</sup> Rappelons ici la décision annoncée par Statistique Canada en mai 2012 de mettre fin à l'enquête du Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges (SPEUC).

<sup>17</sup> En raison, notamment, des règles inhérentes au calcul de l'effectif étudiant à temps complet à partir des données de Statistique Canada et du nombre de professeures et professeurs réguliers en équivalent à temps plein déclaré par les établissements.

universitaire (méthodologies de recherche, types d'évaluation, présentation de travaux, etc.) et du système d'éducation québécois, comprendre le fonctionnement pédagogique de l'UQAM et des programmes d'études et s'initier à différents services (bibliothèques, centre sportif, etc.) et outils informatiques (Moodle, Résultats, etc.).

#### *Étudiantes et étudiants en situation de handicap*

De la même façon, l'accroissement du nombre d'étudiantes et d'étudiants en situation de handicap au cours des dernières années a amené une bonification des services qui leur sont offerts, tant pour faciliter leur accueil et leur intégration (évaluation des besoins, soutien pour les demandes de prêts et bourses, etc.) que pour soutenir leur réussite académique (laboratoire de technologies et espaces adaptés, mesures de soutien individualisées, aménagements spécifiques et passations d'examens, etc.). En 2014-2015, l'UQAM accueillait **1 514 étudiantes et étudiants en situation de handicap**, dont 506 nouveaux étudiants et étudiantes. Depuis quelques années, outre les services dispensés aux étudiantes et étudiants eux-mêmes, un accent particulier est mis sur la sensibilisation et l'accompagnement des enseignantes et enseignants qui sont de plus en plus nombreux à les recevoir dans leurs classes; on s'assure que ces derniers puissent obtenir les outils et les ressources nécessaires afin de mieux soutenir les étudiantes et étudiants en situation de handicap.

#### **1.3.3 Appui à la réussite**

En matière d'appui à la réussite, les Services à la vie étudiante de l'UQAM offrent différents services relatifs au soutien à l'apprentissage (ateliers, consultations individuelles, etc.), à la santé physique et mentale (ateliers, services professionnels, programme SCORE, programme du 8 Défis santé, campagnes de promotion, etc.), à l'aide financière (répertoire de bourses, programme études-travail, bourses d'études, etc.), à l'engagement étudiant (bourses individuelles, appui aux groupes et projets étudiants) et à l'insertion socioprofessionnelle (ateliers, services d'orientation, banque d'emplois, etc.). De la même façon, les étudiantes et étudiants peuvent profiter, selon leur cheminement d'études et leur faculté d'appartenance, de diverses initiatives mises en place par les services et unités académiques pour encourager, à tous les niveaux, la réussite étudiante : monitorat ou tutorat de programme, présence de personnes chargées de formation pratique, centre d'entrepreneuriat, laboratoires informatiques, ateliers de formation en recherche documentaire, concours de vulgarisation scientifique, soutien à la participation à des rencontres scientifiques, programmes de bourses facultaires, réseau de personnes diplômées, etc. Finalement, plusieurs associations et groupes étudiants contribuent à la réussite des étudiantes et étudiants à travers l'offre de services, l'organisation d'activités et la réalisation de divers projets étudiants.

En cette matière, l'année 2014-2015 a surtout été marquée par la **consolidation des activités** et la **poursuite de projets existants**. Certaines réalisations ou initiatives

porteuses méritent toutefois d'être soulignées. Ainsi, le Centre sportif a de nouveau contribué à la réussite des étudiantes et étudiants de l'UQAM, entre autres par son programme « SCORE<sup>18</sup> », et plus particulièrement à celle des étudiantes et étudiants athlètes. En 2014-2015, une nouvelle tutrice académique à temps partiel s'est ajoutée à l'offre de services existante (ateliers, local dédié au Centre sportif, etc.) de façon à améliorer le suivi et le soutien des efforts des **étudiantes et étudiants athlètes** dans leur cheminement académique. Pour une troisième année consécutive, 50 % de ces derniers ont obtenu moyenne académique d'au moins 80 % et ont été reconnus comme des « Étoiles académiques » par le Sport interuniversitaire canadien (SIC) et le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ). Il s'agit du plus haut taux de réussite de l'ensemble des universités québécoises et de l'un des meilleurs taux au Canada.

Par ailleurs, un nouveau **projet d'animation dans les résidences universitaires**, visant à briser l'isolement des étudiantes et des étudiants qui y vivent, a été déployé au trimestre d'automne 2014 en collaboration avec les groupes étudiants reconnus. Parmi les activités offertes, les résidentes et résidents ont été invités à participer à des soirées « Voisinage Urbain | Vivre son campus » durant lesquelles ils ont pu socialiser et rencontrer les groupes étudiants qui animent la vie étudiante sur le campus. Au cours de l'année 2014-2015, huit activités culturelles et sociales ont été offertes aux étudiantes et étudiants vivant dans les résidences universitaires.

Parallèlement, un budget de 147 000 \$ a permis d'octroyer 172 subventions à des projets présentés par des **associations et groupes étudiants** pouvant alimenter la vie étudiante et contribuer au rayonnement des programmes d'études, des facultés ou de l'Université. Parmi les projets subventionnés au cours de l'année 2014-2015, mentionnons la 8<sup>e</sup> édition de la Dictée Éric Fournier visant la valorisation de l'orthographe auprès des futurs enseignants et enseignantes. Toujours pour soutenir l'implication étudiante, l'UQAM a offert plusieurs bourses d'engagement à travers le **Programme de reconnaissance de l'implication étudiante** comprenant cinq catégories individuelles et trois catégories de projets. Ce concours vise, en plus d'une reconnaissance institutionnelle, à étoffer des candidatures étudiantes pour le concours *Forces Avenir* pour lequel, à l'automne 2014, une étudiante en droit de l'UQAM, Léa Brière-Godbout, a reçu le prix **Personnalité 1<sup>er</sup> cycle** pour son engagement dans la lutte contre les inégalités sociales et la violence faite aux femmes.

Dans le même ordre d'idées, il convient de souligner l'excellente performance de plusieurs étudiantes et étudiants de l'UQAM qui se sont illustrés lors de **compétitions ou concours**. Sans chercher à l'exhaustivité, mentionnons :

---

<sup>18</sup> Le programme SCORE (Sport, Concentration, Organisation, Relaxation, Études) combine un programme d'entraînement physique (musculaire et cardiovasculaire) et un programme d'entraînement aux habitudes de vie et aux habiletés de réussite.

- le premier prix remis à l'équipe du *Montréal Campus*, le journal étudiant de l'UQAM dans la catégorie « presse universitaire » des prix *Le Devoir* de la presse étudiante;
- la 15<sup>e</sup> édition du Défi Marketing de l'Association des professionnels de la communication et du marketing (APCM) remportée par une équipe d'étudiantes et d'étudiants de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM;
- la médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour la jeunesse remise à Jonathan Pratt, étudiant au doctorat en biochimie;
- le Prix de poésie Radio-Canada 2014 remporté par Marc-André Moutquin, candidat à la maîtrise en études littéraires, pour sa suite poétique intitulée *L'appétit des astres*;
- le concours La Relève de l'Association pour l'enseignement de la science et de la technologie (AESTQ) remporté par un groupe d'étudiantes inscrites au baccalauréat en enseignement secondaire;
- 11 podiums, dont 5 premières positions, obtenus par une équipe de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM lors de l'édition des Jeux du Commerce;
- le prix *Distinguish Delegation* (2<sup>e</sup> prix) remis à une délégation étudiante de la Faculté de science politique et de droit dans le cadre de l'édition européenne de la Simulation des Nations Unies (National Model United Nations Europe Conference);
- la coupe Fasken Martineau remportée, pour une troisième année consécutive, par une équipe d'étudiants du baccalauréat en droit au concours de plaidoirie en droit civil Pierre-Basile Mignault.

Au cours de la dernière année, l'UQAM a également poursuivi ses efforts afin d'améliorer la **situation financière des étudiantes et étudiants**. Ceci s'est notamment concrétisé par l'octroi, sous forme de contrats de travail ou de bourses d'études, d'un montant de près de 40 M\$ pour l'année académique 2014-2015 (incluant les bourses offertes par la Fondation de l'UQAM), de même que par la publication de 12 893 offres d'emploi internes et externes par l'intermédiaire de la banque d'emplois, accessible tant aux étudiantes et étudiants actuels qu'aux personnes diplômées depuis moins de cinq ans. Parmi les autres activités, l'UQAM a mis sur pied en 2014-2015 un nouvel atelier portant sur les finances personnelles, intitulé « Des astuces pour économiser », en collaboration avec l'Association canadienne des responsables de l'aide financière aux étudiants et l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

L'UQAM a également cherché à mieux soutenir l'**entrepreneuriat** en organisant la deuxième édition du concours « Entrepreneuriat et innovation » pour lequel une quarantaine de projets ont été soumis. Le concours a couronné deux projets, NeuroMotrix et StockIt, remettant à chaque équipe un montant de 5 000 dollars. Cette initiative s'ajoute aux services déjà offerts par le Centre d'entrepreneuriat ESG UQAM qui, en 2014-2015, s'est par ailleurs associé à Capital Innovation pour créer l'accélérateur d'entreprises MAX Tech.

Finalement, l'année 2014-2015 a vu le déploiement des premières fonctionnalités du **Portail étudiant** (Horaire personnel et locaux, Notes et résultats, Factures et impôts) visant à regrouper, au sein d'un même outil, différents services, processus et informations liés à

l'encadrement administratif et pédagogique des étudiantes et étudiants de l'UQAM. Développé dans un contexte de logiciel libre et adapté aux plate-formes mobiles, le Portail étudiant permet d'améliorer graduellement les services offerts aux étudiantes et étudiants tout en réduisant considérablement l'empreinte écologique de l'UQAM.

## 2. Les activités de recherche et de création

L'UQAM s'impose comme l'une des grandes universités de recherche au Canada. Chaque année, près de 70 millions de dollars y sont versés en subventions et contrats de recherche. En plus de nombreux laboratoires et regroupements de chercheurs, l'Université compte 23 chaires de recherche du Canada, 25 chaires de recherche-innovation, dont 3 chaires de recherche industrielle CSRNG, 4 chaires UNESCO (chaires internationales), 8 chaires stratégiques UQAM et 34 centres de recherche institutionnels autour desquels sont structurées les activités de recherche et de création.

En 2014-2015, l'UQAM a maintenu une large présence dans les domaines des sciences naturelles, des arts et des lettres ainsi qu'en sciences humaines et sociales, incluant l'éducation, les sciences de la gestion et le droit. Elle a accueilli 198 stagiaires postdoctoraux, dont 87 en provenance de l'extérieur du Canada, dans toutes les facultés et École, notamment en sciences biologiques, en études littéraires, en mathématiques, en administration, en chimie, en sociologie et en science politique. De par la diversité de ses expertises, l'UQAM est particulièrement apte à développer des **projets de nature intersectorielle**. Sa longue tradition d'ancrage dans la communauté, tant en matière de recherche participative que de partage des connaissances, représente des atouts considérables pour innover en décloisonnant.

Les sections qui suivent ne dressent pas un portrait exhaustif de l'ensemble des activités de recherche et de création menées par les professeures et professeurs de l'UQAM. Elles visent à mettre en évidence les mesures les plus susceptibles de contribuer au développement de la recherche et de la création ainsi qu'à faire ressortir quelques statistiques et projets phare pour l'année 2014-2015.

### 2.1 Les orientations stratégiques

Les orientations stratégiques de la recherche et de la création 2014-2019 ont été présentées à la Commission des études en décembre 2014. Cinq grands pôles d'excellence et de développement ont été définis, réunis sous trois idées force, **les 3i de l'Innovation, l'Intersectorialité et l'Internationalisation** : 1) Cognition, création, apprentissage; 2) Enjeux territoriaux et défis environnementaux; 3) Fondements et développement numérique et technologique; 4) Identité(s), culture(s) et société(s); et 5) Santé, prospérité et mieux-être individuels et collectifs. Les priorités de développement suivantes ont été fixées pour la période 2014-2019 : consolider les pôles d'excellence existants; soutenir les domaines émergents et améliorer l'appui aux jeunes chercheurs et créateurs; développer le continuum de l'intersectorialité en recherche et en création; déployer la recherche partenariale sous toutes ses formes et accroître la reconnaissance de l'excellence en recherche et en création.

### 2.2 Le soutien institutionnel à la recherche et à la création

Quatre services assurent le soutien à la recherche et à la création à l'UQAM : le Service de la recherche et de la création (SRC), le Service des partenariats et du soutien à l'innovation

(SePSI), le Service aux collectivités (SAC) et le Service des relations internationales (SRI). Des ressources professionnelles sont également en place dans chacune des facultés et École pour soutenir le développement de la recherche et une communauté de pratique a été développée avec les services centralisés. Parmi les **programmes institutionnels d'appui à la recherche et à la création**, on peut mentionner le programme des chaires stratégiques de l'UQAM, le programme d'appui aux nouveaux chercheurs, le programme d'appui à la recherche-crédation, le Fonds des services aux collectivités, l'appui aux centres institutionnels et le programme de dégrèvements d'enseignements destiné à favoriser le développement de la recherche et de la création. Des services de soutien à la mobilisation des connaissances sont également offerts par l'UQAM afin de maximiser la contribution des recherches à la société et de mettre en valeur les expertises des professeures et professeurs de l'Université. Des cliniques à l'intention des membres du corps professoral et des activités de maillage avec des collaborateurs externes ont été réalisées et une version bonifiée du guide de la recherche et de la création a été mise en ligne en 2014-2015. Une nouvelle initiative développée par le SePSI, en collaboration avec Aligo Innovation et le Centre d'entrepreneuriat de l'École des sciences de la gestion (ESG-UQAM), a permis la tenue du concours « Oser et innover » afin d'encourager les professeures et professeurs et leurs équipes de recherche à diffuser leurs idées d'inventions ou d'innovations afin qu'elles puissent être valorisées.

### 2.3 Recherche subventionnée

Les chercheuses et chercheurs de l'UQAM ont obtenu en 2014-2015 près de 50 M\$ en subventions et contrats, soit un montant similaire à celui de l'année précédente (voir annexe 1, page 2, lignes 25 et 26). Au total, c'est plus de 60 % de l'effectif professoral qui a pu profiter d'un financement pour effectuer de la recherche et de la création.

Dans une perspective plus large, l'augmentation du financement de la recherche, passé de 25 M\$ en 1997-1998 à plus de 70 M\$<sup>19</sup> aujourd'hui, témoigne de la réussite de l'UQAM à s'imposer comme un leader dans certains **créneaux d'excellence**. Selon le classement de la firme *Research Infosource*, l'UQAM se situait au 22<sup>e</sup> rang des 50 universités canadiennes pour le financement de la recherche en 2015. Cependant, il convient de rappeler que 16 des 20 premières universités de ce classement comptent une faculté de médecine, domaine pour lequel les fonds de recherche sont considérables. L'UQAM se classe au 6<sup>e</sup> rang parmi les universités à vocation générale sans faculté de médecine où elle surclasse, entre autres, les universités Carleton et Concordia.

---

<sup>19</sup> *Canada's Top 50 Research Universities 2015*, Research Infosource Inc., 2015. Les données utilisées dans ce classement incluent les frais indirects de recherche et les bourses aux étudiantes et étudiants versées par les organismes subventionnaires fédéraux.

### 2.3.1 Recherche en sciences humaines et sociales, arts et lettres

Près de 80 % des professeurs de l'UQAM œuvrent dans les disciplines des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres. En 2014-2015, le taux de succès obtenu au programme de subventions Savoir du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), soit 24 %, s'est révélé similaire au taux national pour ce concours et beaucoup plus élevé que celui de l'année précédente (14 %). Un total de 20 projets ont été financés dans le cadre de ce concours pour un montant de plus de 4,2 M\$. Les projets subventionnés touchent tous les domaines des sciences humaines et sociales et plusieurs sont de grande envergure (plus de 200 000 \$). Deux importantes subventions de développement de partenariat du CRSH ont également été accordées, l'une à Jean-Marc Fontan (Sociologie) et l'autre à Bonnie Campbell (Science politique). Les chercheurs de l'UQAM ont également obtenu de très bons résultats au concours CRSH de Développement Savoir avec un taux de succès de 30 % (comparativement à 22 % l'année précédente), plaçant l'UQAM au-dessus du taux national (25 %) pour ce concours. Sur les 18 projets financés, 10 provenaient de la Faculté des sciences humaines et 12 subventions au total ont été obtenues par des nouveaux professeurs-chercheurs et professeures-chercheuses.

Témoignant de la qualité de la relève professorale en sciences humaines et sociales, les nouveaux chercheurs et chercheuses de l'UQAM se sont aussi illustrés auprès des programmes provinciaux de financement avec un taux de succès de 47 % pour le concours Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs du Fonds de recherche du Québec-Société et culture (FRQSC). Dans le cadre du programme hautement compétitif de soutien aux équipes de recherche du FRQSC, 7 équipes de l'UQAM (sur 17 en concours) ont obtenu une subvention d'infrastructure pour le fonctionnement ou le renouvellement de leur programmation de recherche (taux national de succès 37 %).

En 2014-2015, trois regroupements stratégiques du FRQSC ont vu leur financement renouvelé pour un autre cycle de six ans : le Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie (CRIDAQ), le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et le Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire (Figura) tandis qu'un regroupement en émergence, le Réseau québécois en études féministes (RéQEF), s'est vu octroyer un financement de fonctionnement pour six ans. Le montant total des subventions pour ces quatre regroupements stratégiques s'élève à 4,7 M\$.

### 2.3.2 Recherche en santé

Au cours des dernières années, l'UQAM a fait de la **santé** un important thème intersectoriel de recherche, mobilisant de nombreux domaines d'expertise au sein de plusieurs facultés et école. Plusieurs centres de recherche sont aujourd'hui reconnus pour la qualité de leur expertise, tant dans le domaine biomédical (BioMed, NeuroQAM, Pharmaqam) qu'en matière de prévention et de promotion de la santé physique et mentale (ComSanté, GRAPA, CRISE, etc.). Plusieurs ententes sont en vigueur avec des centres de santé et de services sociaux et des instituts (CSSS Jeanne-Mance, de la Montagne et Cavendish,

Centre jeunesse de Montréal, Institut Nazareth Louis-Braille). D'autres partenariats sont en cours de négociation, notamment avec l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine et le Centre de recherche de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Ces ententes témoignent de la place qu'occupe aujourd'hui l'UQAM dans le secteur de la santé au sens large et de son potentiel à y mener des recherches innovantes.

En 2014-2015, d'importantes subventions de fonctionnement ont été accordées par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) aux professeurs Réjean Dubuc (Sciences de l'activité physique) pour ses travaux sur le contrôle nerveux de la locomotion et Brian Mishara (Psychologie) pour ses recherches sur les troubles mentaux et le suicide. Les professeures et professeurs suivants ont également obtenu des subventions des IRSC dans le cadre de concours ouverts ou de programmes stratégiques : Joanne Otis (Sexologie), Benoît Barbeau et Denis Archambault (Sciences biologiques), Carole Clavier (Science politique), Hélène Sultan-Taïeb (Organisation et ressources humaines).

Le Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS) a accordé un financement de chercheur boursier en Santé et Société à Natacha Godbout (Sexologie) ce qui porte le nombre de chercheuses et chercheurs boursiers financés par le FRQS à 13, dont 9 au Département de psychologie et 4 à la Faculté des sciences (Sciences de l'activité physique, Sciences biologiques, Mathématiques).

### **2.3.3 Recherche en sciences**

Près de 70 % des professeures et professeurs de la Faculté des sciences ont obtenu des subventions et des contrats de recherche cette année et le financement annuel en provenance du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) est en progression constante depuis 2009 à l'UQAM. En 2014-2015 le montant total des subventions à la découverte du CRSNG s'établissait à près de 4 M\$. Le taux de succès moyen à ce concours a été de 68 % à l'UQAM alors que les chercheurs établis en renouvellement ont été financés à 93 % (taux national 80 %). De nouveaux suppléments d'accélération à la découverte (SAD; 3 ans 40 k\$/an) ont été accordés à Anne de Vernal (Sciences de la Terre et de l'atmosphère) et Teodor Crainic (Management et technologie) afin d'accélérer le progrès et de maximiser les retombées de leurs programmes de recherche. Trois chercheurs et chercheuses en début de carrière ont aussi obtenu des subventions à la découverte. Au Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie (FRQNT), le taux de succès de l'UQAM au programme Établissements nouveaux chercheurs a été de 38 % alors qu'il a atteint 54 % au concours Projet en équipe. Quatre projets ont obtenu des octrois supplémentaires pour de l'équipement.

Douze projets ont été financés par le Fonds des leaders de la Fondation canadienne pour l'innovation, pour un montant total d'environ 3,85 M\$. Les projets couvrent un large éventail de disciplines et de sujets de recherche novateurs et actuels, allant d'un laboratoire « technologies et apprentissages mobiles », en passant par des infrastructures pour l'étude des peptides gastrointestinaux, de divers aspects de l'eau (eaux souterraines et leur

qualité, contaminants, lacs, etc.), les liens entre la biodiversité et la décomposition des déchets dans les forêts canadiennes, les contaminants environnementaux, la modélisation et l'observation de l'atmosphère, les mécanismes de purification des populations cellulaires, les matériaux fonctionnels et l'amélioration de l'étude des isotopes.

## 2.4 Recherche partenariale

Au cours de l'année 2014-2015, 231 nouvelles ententes ont été signées avec des partenaires externes pour un montant total de 12,5 M\$, ce qui constitue une nette progression comparativement aux deux années précédentes. Le montant total des ententes actives au SePSI avec des ministères, des entreprises privées ou des organismes publics et parapublics s'élevait à 4,75 M\$. Un total de 18 nouveaux projets de recherche en partenariat avec l'industrie ont été financés par le CRSNG au cours de l'année, incluant 4 projets par le programme de Subventions de recherche et développement coopérative (RDC), 13 par le programme de subventions d'engagement partenarial (SEP) et un projet financé par le programme de subventions De l'idée à l'innovation (INNOV). Les projets touchent à des domaines aussi divers que la chimie verte, la chimie médicinale, les technologies de l'information, la microélectronique pour des applications mobiles et l'écologie des tourbières. Parmi les projets en partenariat d'envergure, il faut souligner le renouvellement pour cinq ans de la Chaire industrielle CRSNG-Hydro-Québec de biogéochimie du carbone des écosystèmes aquatiques boréaux du professeur Paul del Giorgio (Sciences biologiques) qui a obtenu un financement total de 3,2 M\$. On peut aussi mentionner : Hypothèse Gaïa, un programme d'intervention auprès d'adolescents auteurs d'abus sexuels et leurs parents développé par Monique Tardif (Sexologie) en partenariat avec le Centre national de prévention du crime de Sécurité publique du Canada ou encore le projet Transfert de connaissances et renforcement des capacités concernant les outils d'aide à la décision pour la gestion de la maladie de Lyme et autres maladies vectorielles, dans le contexte de l'adaptation au changement climatique du professeur Jean-Philippe Waaub (Géographie) en partenariat avec l'Agence de Santé publique du Canada.

Durant l'année 2014-2015, le Service aux collectivités a contribué à la mise en œuvre de 139 projets de recherche et de formation avec les partenaires sociaux désignés par la Politique no 41 des services aux collectivités, partenaires issus du milieu syndical, des groupes de femmes ou des groupes communautaires qui poursuivent des objectifs de promotion collective à caractère social, économique, culturel ou environnemental. Ces projets impliquent 83 professeurs provenant de toutes les facultés et École de l'UQAM. Les principales thématiques des projets ont porté sur la défense et la promotion des droits, l'environnement et le développement durable, la lutte à la pauvreté et à l'exclusion, le patrimoine et la culture, la santé, l'éducation populaire, le renouvellement des pratiques d'intervention en maison d'hébergement, le transfert et la recherche partenariale, l'exploitation sexuelle dans la prostitution, les technologies de l'information et de la communication, la cyberviolence, l'équité salariale, les conditions de travail et les inégalités économiques.

## 2.5 Chaires de recherche

Deux nouvelles chaires de recherche du Canada (CRC) ont été créées en 2014-2015, une chaire IRSC sur le déclin cognitif dans le vieillissement pathologique (Jean-François Gagnon, Psychologie) et une chaire CRSH sur les enjeux socioculturels du numérique en éducation (Simon Collin, Didactique des langues). Deux chaires CRSH ont également été renouvelées, la CRC sur les répercussions régionales de la mondialisation (Kristian Behrens, Sciences économiques) et la CRC sur le droit chinois et la mondialisation (Hélène Piquet, Science politique).

Les chaires de recherche-innovation sont financées par des partenaires externes. Parmi celles-ci, on compte six chaires interuniversitaires et trois chaires financées partiellement par le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Au cours de l'année 2014-2015, la Chaire de recherche-innovation en stratégies intégrées transport-urbanisme (In.SITU) a été créée et les mandats de trois chaires ont été renouvelés pour cinq ans.

Le programme des chaires stratégiques de l'UQAM, lancé en septembre 2013, a pour objectif de structurer de nouveaux créneaux de recherche et de création dans des secteurs émergents, intersectoriels ou novateurs. Cinq nouvelles chaires ont été créées par le Conseil d'administration le 9 décembre 2014 dans les domaines suivants: l'imaginaire du Nord, de l'hiver et de l'Arctique (Daniel Chartier, Études littéraires); la philosophie des sciences (Christophe Malaterre, Philosophie); les usages des technologies numériques et les mutations de la communication (Florence Millerand, Communication sociale et publique); la neuropsychotoxicologie environnementale (Dave Saint-Amour, Psychologie) et le développement de pratiques innovantes en art, culture et mieux-être (Mona Trudel, École des arts visuels et médiatiques).

## 2.6 Recherche-création et diffusion

Au cours des dernières années, l'UQAM a su consolider sa position comme chef de file dans le domaine de la recherche-création artistique et médiatique. Plusieurs de ses centres et laboratoires (Laboratoire NT2, Hexagram, etc.) ont reçu des subventions majeures, entre autres de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). À l'hiver 2015, le programme institutionnel d'appui à la recherche-création a été renouvelé afin de mieux soutenir les créateurs de l'UQAM. Il comporte maintenant deux volets : Exploration et Réalisation d'une œuvre.

En matière de production et de diffusion, l'UQAM se démarque par la qualité de ses installations et équipements – auxquels s'ajoutent désormais les anciens locaux de la Ciné-Robothèque de l'Office national du film (ONF) – et la multiplicité des lieux de diffusion (Galerie de l'UQAM, Centre de design, Agora de la danse, Cœur des sciences).

## 2.7 Prix et distinctions en recherche et création

L'UQAM a connu en 2014-2015 une année exceptionnelle où l'excellence de la recherche et de la création a été soulignée par l'attribution de nombreux prix et distinctions prestigieuses. En voici quelques exemples :

Robert Proulx, recteur de l'UQAM, a reçu la Médaille Jacques-Cartier dans le cadre de la 27<sup>e</sup> édition des Entretiens du Centre Jacques Cartier.

Quatre professeures et professeurs de l'UQAM ont reçu en 2014 des prix carrière de l'Acfas : Martine Hébert (Sexologie) est la lauréate du prix Thérèse Gouin-Décarie en sciences sociales, Paul del Giorgio (Sciences biologiques) est le lauréat du prix Michel-Jurdant en sciences de l'environnement, Srecko Brlek (Informatique) est le lauréat du prix Adrien-Pouliot pour la coopération scientifique avec la France et Line Chamberland (Sexologie) est la lauréate du prix Pierre-Dansereau pour l'engagement social du chercheur.

Sept professeurs de l'UQAM ont été honorés par la Société royale du Canada. La doyenne de la Faculté des arts, Louise Poissant, et le professeur Stephen Schofield (École des arts visuels et médiatiques) ont été élus à l'Académie des arts, des lettres et des sciences humaines. Lucie Lamarche (Sciences juridiques) a été élue à l'Académie des sciences sociales. Yves Bergeron (Sciences biologiques) a obtenu la Médaille Miroslav Romanowski de l'Académie des sciences de la SRC. Les professeurs Kristian Behrens (Sciences économiques), Éric George (École des médias) et Patrice Potvin (Didactique) ont été nommés parmi les 91 membres de la cohorte inaugurale du Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en arts et en science. Par ailleurs, Diane Morin, professeure au Département de psychologie, a été nommée membre de l'Ordre du Canada et Pierre Fortin, professeur émérite du Département des sciences économiques, a été nommé chevalier de l'Ordre national du Québec.

En outre, trois professeures et professeurs ont été honorés pour leur implication au niveau international, soit Lise Renaud, professeure au Département de communication sociale et publique et vice-doyenne à la Recherche à la Faculté de communication, devenue membre du comité scientifique de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) de France; Bernard Duhaime, professeur et juriste, nommé membre du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires par le Conseil des Droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies; et Prosper Bernard, professeur au Département de management et technologie, doublement honoré par la province de Jiangsu, en République Populaire de Chine, pour sa contribution exceptionnelle, depuis plus de 20 ans, à l'éducation en gestion.

### 3. Les activités internationales

Depuis 2005, l'UQAM a comme cadre de référence pour développer ses stratégies d'internationalisation la Politique no 43 (Politique internationale). En 2014-2015, elle s'est dotée de nouvelles orientations stratégiques visant à : 1) assurer une participation active de l'UQAM aux réseaux universitaires internationaux; 2) contribuer à l'enrichissement de la vie intellectuelle, culturelle et sociale par l'encouragement de la mobilité internationale du corps professoral et de la population étudiante, par le recrutement, le soutien et l'accueil des étudiantes et étudiants venant de l'étranger et par le développement de mesures pour assurer l'accueil de professeures ou professeurs invités venant de l'étranger; 3) encourager la participation des professeures et professeurs au développement international en favorisant la mise en place de réseaux de recherche et de création à l'international, par l'augmentation du financement international des projets de recherche ou de coopération et par la consolidation de l'appui institutionnel au développement des collaborations et projets à l'international; 4) assurer une administration institutionnelle concertée du développement international. En janvier 2015, ces orientations ont été discutées avec la communauté uqamienne dans le cadre d'un *Forum sur le développement international* destiné à alimenter l'élaboration d'un plan d'action en matière d'internationalisation pour les années à venir.

#### 3.1 Ententes internationales et mobilité étudiante

L'UQAM administre plus de 746 **ententes internationales** – dont 104 conclues en 2014-2015 – signées avec 431 partenaires situés dans 65 pays différents. La France constitue un partenaire privilégié puisqu'on y trouve 227 ententes établies avec 116 établissements d'enseignement supérieur. Ces ententes ont pour objectif de favoriser le développement conjoint, le transfert et le partage des savoirs, notamment à travers la mobilité étudiante ou professorale. Parmi les nouvelles ententes signées en 2014-2015, mentionnons celle intervenue entre l'UQAM et l'Université de Boumerdès en Algérie afin de favoriser la mobilité professorale et étudiante au 3<sup>e</sup> cycle entre les deux universités, et celle établie avec l'Académie des beaux-arts de Xi'an (Chine) dans le domaine des arts visuels et médiatiques.

Certaines de ces ententes ciblent spécifiquement le **développement de la recherche**. C'est le cas, par exemple, de la Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM qui s'est associée avec la France, la Suède et la Russie pour créer un groupe de recherche international, le **GDRI-forêts froides**, pour l'étude des écosystèmes en lien avec les changements climatiques dans les forêts froides. De leur côté, l'École des sciences de la gestion et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) ont signé une entente qui permettra l'avancement de la recherche dans le domaine du tourisme autour de quatre champs d'expertise principaux, soit l'adaptation aux changements climatiques en tourisme, le tourisme et le développement durable, le patrimoine et la culture ainsi que l'accessibilité en tourisme.

En matière de **mobilité étudiante**, l'UQAM a vu une progression constante de la mobilité entrante au cours des dernières années, alors que le nombre d'étudiantes et d'étudiants en mobilité sortante, sauf en 2013-2014, est demeuré relativement stable. De façon plus précise, 495 étudiantes et étudiants de l'UQAM ont effectué un séjour ou plus à l'étranger en 2014-2015 (voir Tableau 5). Le montant des bourses de mobilité octroyées à ces derniers s'est élevé à près de 1,3 M\$.

**Tableau 5 : Mobilité entrante et sortante des étudiantes et étudiants de l'UQAM (2011-2012 à 2014-2015)**

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Mobilité entrante	611	712	753	881
Mobilité sortante	509	516	565	495

Source : Service des relations internationales, octobre 2015.

Plusieurs programmes d'études offrent à l'intérieur de leur cursus des possibilités de mobilité étudiante par le biais de **cours ou de voyages d'études à l'étranger**. À titre d'exemple, une vingtaine d'étudiants de dernière année au baccalauréat en géographie ainsi que deux candidats à la maîtrise se sont rendus à Détroit en mars 2015 dans le cadre du cours « Grands projets urbains : analyse critique et intervention », alors que 15 étudiants au baccalauréat en urbanisme ont effectué un voyage d'études à San Francisco et à Seattle dans le cadre des cours « Les grandes villes I et II » offerts au trimestre d'hiver 2015. De la même façon, plusieurs étudiants de deuxième cycle de l'UQAM ont pu se rendre à Montevideo (Uruguay), Cordoba (Argentine) et Manta en Équateur, afin de réaliser un séjour d'études et de recherche en participant à l'Institut international d'études d'été UQAMERCOSUD 2014.

Ces possibilités s'ajoutent à celles offertes par les **écoles d'été à l'international**, organisées chaque année depuis 2002. Ces écoles permettent aux étudiantes et étudiants de l'UQAM de suivre des cours à l'étranger, notamment en Italie (Rome et Toscane), en Grèce (Molyvos) et en Allemagne (Berlin). Offerts en sciences humaines, en arts ou en communication, ces cours s'intègrent dans la plupart des parcours académiques. Parmi les nouveautés de l'année 2014-2015, un volet du **programme court de deuxième cycle en sciences des religions**, intitulé « Au rythme des eaux. Religions, sociétés et savoirs environnementaux en Amazonie brésilienne », a permis à un groupe d'étudiantes et étudiants de s'initier à la diversité des identités, des cultures et des religions de l'Amazonie brésilienne et d'y réaliser un voyage d'études dans le cadre d'une entente entre l'UQAM et l'Université d'État du Para, à Belém, au Brésil. Inversement, plusieurs unités et groupes de recherches organisent chaque année des écoles d'été à l'UQAM. En 2014-2015, une dizaine d'écoles d'été ont été offertes dans différents domaines d'étude et de recherche allant des sciences cognitives à l'agriculture urbaine, en passant par les études stratégiques et diplomatiques et le commerce dans un monde multipolaire.

Finalement, l'offre de programmes d'études conjoints permettant un double diplôme (7 programmes), les programmes offerts à l'étranger (6 programmes) et les cotutelles de thèse constituent autant d'occasions tant pour les étudiantes et étudiants de l'UQAM que pour les étudiantes et étudiants étrangers d'enrichir leur parcours académique en réalisant une partie de leur formation dans une autre région ou un autre pays. En 2014-2015, 11 nouvelles **conventions de cotutelle** ont été signées et 25 renouvelées, portant le nombre total à 91, soit 41 étudiantes ou étudiants de l'UQAM et 50 étudiantes ou étudiants français. Parmi les programmes offerts à l'étranger, le programme de **MBA pour cadres en exercice** offert conjointement par l'École des sciences de la gestion de l'UQAM et l'Université Paris-Dauphine a obtenu le premier rang dans la catégorie « *Executive MBA Part Time* » dans le classement des meilleures formations Masters, MS et MBA établi par la société française SMBG, et ce, pour une troisième année consécutive. De son côté, le programme de **Certificat en éducation préscolaire et enseignement primaire (perfectionnement)** dispensé à Haïti par l'UQAM, grâce à un partenariat établi avec la Fondation Digicel-Haïti, a remis des certificats et attestations à 20 étudiantes et étudiants qui ont terminé leur formation débutée en 2012.

### 3.2 Délégations, missions et rencontres internationales

Au cours de la dernière année, l'UQAM a reçu des **délégations** et représentants de nombreux pays (Mexique, Sénégal, Suisse, État du Gujarat (Inde), etc.) et universités (Université Savoie Mont Blanc (France), Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Lyon St-Etienne (France), Académie des beaux-arts de Xi'an (Chine), Aichi Prefectural University, Université Rikkyo et Université Konan (Japon), Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (France), Université de Brasília et Université fédérale de Rio de Janeiro (Brésil), Université Galatasaray d'Istanbul (Turquie) ainsi que d'une délégation interuniversitaire d'Argentine.

Inversement, plusieurs **missions de relations internationales** ont été effectuées par des membres de l'UQAM (Brésil, Haïti, États-Unis, Mexique, République tchèque). L'Université a également participé à une importante mission en Chine à la fin octobre 2014, mission dirigée par le premier ministre Philippe Couillard qui consistait à bâtir des partenariats de recherche entre des professeures et professeurs de l'UQAM et d'universités chinoises, et à favoriser la mobilité étudiante en Chine, notamment aux cycles supérieurs.

En outre, plusieurs délégations de l'UQAM ont participé à diverses **rencontres internationales**, notamment au congrès annuel du Bureau canadien de l'éducation internationale, réunissant plus de 800 participantes et participants sur le thème de la diplomatie du savoir et de l'avenir commun des universités, dans le cadre duquel le recteur de l'UQAM, Robert Proulx, a présenté une allocution sur le thème de la diplomatie du savoir au service du bien commun. Des membres de l'UQAM ont également participé à la 66e Conférence annuelle de NAFSA 2014 - Association of international educators, à San Diego, Californie où ils ont eu l'occasion de promouvoir l'UQAM et de développer la diversité des destinations pour les échanges étudiants.

De plus, l'UQAM a été l'hôte de plusieurs **colloques ou congrès internationaux**. Parmi ceux-ci, mentionnons la 6e conférence internationale sur les technologies de l'Internet organisée par le Laboratoire de recherche sur les technologies du commerce électronique (LATECE), la 5e édition du colloque EcoHealth – Tisser des liens pour la santé, les écosystèmes et la société –, mis sur pied par le Centre de recherche interdisciplinaire sur le bien-être, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE) en collaboration avec la Communauté de pratique canadienne en approches écosystémiques de la santé (CoPEH-Canada), la 6<sup>e</sup> conférence internationale de Media Art History coordonnée par les deux centres Hexagram de l'Université Concordia et de l'UQAM ou encore le colloque international tenu sur le thème de l'internationalisation de la mission sociale des universités dans les Amériques par l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM) de l'UQAM.

Finalement, il convient de souligner la participation importante de plusieurs chercheuses et chercheurs de l'UQAM aux 27<sup>e</sup> Entretiens Jacques Cartier, qui se sont déroulés à Montréal, Québec, Ottawa, Sherbrooke, Ho Chi Minh Ville et Haïti; l'organisation par le Laboratoire international d'étude multidisciplinaire comparée des représentations du Nord, dirigé par le professeur Daniel Chartier, d'un colloque intitulé « Les métamorphoses de la noirceur dans le Nord » qui s'est tenu Reykjavík (Islande); et, surtout, la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire d'Orbicom, le Réseau international des chaires UNESCO en communication, dont le secrétariat est basé à l'UQAM et qui rassemble l'élite des cercles académiques, médiatiques et corporatifs dans le domaine des communications.

## 4. Les partenariats et l'implication dans le milieu

Si aujourd'hui, pratiquement toutes les universités ont le souci d'inscrire dans leur mission leur volonté de répondre aux besoins des collectivités et de contribuer au développement de la société, il est bon de rappeler que l'UQAM – première université à s'être dotée d'un Service aux collectivités – a définitivement fait œuvre de pionnière en matière d'ouverture aux milieux et de démocratisation du savoir. Fidèle à cette mission, l'UQAM a poursuivi en 2014-2015 son engagement envers ses personnes diplômées et ses partenaires issus des milieux culturels, sociaux et économiques, en privilégiant une présence citoyenne forte dans les projets d'aménagement du quartier et de développement socioéconomique des milieux environnants.

### 4.1 Relations avec les personnes diplômées

En matière de relations avec les personnes diplômées, les initiatives de l'UQAM visent à renforcer le sentiment d'appartenance à leur *alma mater* en suscitant leur implication dans la vie de l'université, en soulignant leurs réalisations et en leur offrant diverses occasions de réseautage.

#### *Satisfaction des personnes diplômées*

Au cours de l'hiver 2015, l'UQAM a réalisé un **sondage** auprès de l'ensemble de ses personnes diplômées afin de recueillir l'opinion de ces dernières par rapport à six thèmes, soit leurs perceptions de l'UQAM, leur niveau d'attachement, leurs préférences en matière de services et privilèges, leurs préférences en matière d'activités, leur niveau de connaissance des outils de communication utilisés pour les contacter et, enfin, leur niveau d'implication auprès de l'UQAM. Le sondage mené auprès de 2 972 personnes diplômées a permis de constater que 81 % d'entre elles affirmaient être en emploi au moment du sondage et que parmi ces personnes, 88 % travaillaient ou avaient travaillé dans le même domaine que celui de leur plus récent diplôme obtenu à l'UQAM. Signe de leur appréciation de l'UQAM, 84% des personnes sondées recommandaient très fortement ou fortement à une personne de leur entourage d'y entreprendre des études.

#### *Prix Reconnaissance UQAM*

Chaque année, l'UQAM remet des **Prix Reconnaissance** à sept personnes diplômées remarquables qui, par leurs réalisations et leur passion, contribuent au développement de leur secteur d'études, de leur sphère d'activités professionnelles ainsi qu'au rayonnement de leur *alma mater*. En 2014-2015, les Conseils de diplômés facultaires ont remis leurs Prix Reconnaissance aux personnes suivantes :

- Jacques Aubé (B.A.A. sciences comptables, 1993), vice-président exécutif et chef de l'exploitation chez Evenko;
- Serge Lareault (B.A. communication, 1993), président de l'International Network of Street Papers (INSP);
- Josée Legault (B.A. histoire, 1984; M.A. science politique, 1991), politologue, journaliste et chroniqueuse politique;

- Louis Hamelin (M.A. études littéraires, 1992), écrivain et chroniqueur de littérature au journal *Le Devoir*;
- Gail Ouellette (B.Sc. chimie, 1979; M.Sc. biologie, 1985), présidente et directrice générale du Regroupement québécois des maladies orphelines;
- Elourdes Pierre (B.Éd. éducation préscolaire et enseignement primaire, 1989), consultante, formatrice et conférencière;
- Ginette Galarneau (B.Sp. communication, 1978; M.A. sociologie, 1984), présidente de l'Office de la protection du consommateur.

Le réseau ESG UQAM a également honoré six personnes diplômées de l'École des sciences de la gestion lors du **Gala Prix Performance 2014** qui a souligné la réussite, la persévérance et l'excellence de :

- Pierre Alary, FCPA, FCA (B.A.A., 78), vice-président principal et chef de la direction financière chez Bombardier;
- Pierre Miron (B.Sc.A., 85), premier vice-président, Opérations et technologies de l'information à la Caisse de dépôt et placement du Québec;
- Martin Thibodeau (M.B.A., 02), président, direction du Québec, RBC Banque royale;
- Kathleen Zicat (M.B.A., 94), première vice-présidente, Particulier Québec, Banque nationale du Canada;
- Melissa Denis (B.A.A., 03), directrice des ventes nationales et sectorielles, solutions d'affaires, TC Média;
- Diane Gosselin (M.B.A., 05), présidente et directrice générale, CQDM;
- Michel Grenier (M.B.A., 03), chargé de cours et directeur général du Centre d'entrepreneuriat de l'ESG UQAM.

## 4.2 Partenariats et mission citoyenne

Au cours des dernières années, l'UQAM a fait preuve à maintes reprises de son engagement envers le développement socioéconomique et culturel de la région de Montréal en général, et du Quartier latin en particulier. En témoignent les nombreux projets initiés avec des partenaires locaux, tant au centre-ville que près des campus régionaux, l'implication de l'UQAM dans l'élaboration du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du pôle Quartier latin du Quartier des spectacles ou encore l'occupation des anciens locaux de la CinéRobothèque de l'Office national du film du Canada (ONF).

Cette **approche collaborative** s'est poursuivie au cours de l'année 2014-2015, tant sur le plan institutionnel qu'à travers les activités d'enseignement, de recherche et de création des membres de sa communauté. Avec ses nombreux pavillons et lieux de diffusion de la culture, comme la Galerie, le Centre de design, le Centre Pierre-Péladeau et le Cœur des sciences, l'UQAM représente en effet une part importante du Montréal novateur et créatif. À titre d'exemple, mentionnons le projet conjoint d'exposition agricole présentée par l'UQAM et Espace pour la vie dans le cadre de l'événement *Je vois Montréal*, la participation de l'UQAM à la 17<sup>e</sup> édition des Rencontres internationales du documentaire de

Montréal (RIDM), la tenue de la troisième édition de la journée Spéciale impôts de l'émission RDI Économie ou encore les nombreux projets d'animation réalisés en partenariat avec le Quartier des spectacles : vidéoprojections évoquant l'ambiance des fêtes foraines du début du XXe siècle illuminant trois façades de bâtiments de l'UQAM dans le cadre de *Fascinoscope*, installation interactive *21 Balançoires* présentée sur la promenade des Artistes, parcours *McLaren Mur à mur prise 2*, visant à souligner le 100e anniversaire de naissance du cinéaste d'animation Norman McLaren, etc.

Cette **mission citoyenne** de l'UQAM se manifeste également à travers divers projets ou activités organisés par des membres de la communauté. Outre les nombreuses initiatives présentées dans les sections précédentes, mentionnons la création de la coopérative ÉTABLI par un professeur de l'École de design, qui conjugue commerce local, consommation durable et économie sociale ; l'exposition *Risquer le rêve à plusieurs* organisée par une étudiante à la maîtrise en arts visuels et médiatiques permettant à des femmes sans-abri d'exprimer leurs rêves par des œuvres picturales et numériques exposées à l'Écomusée du fier monde ; ou encore l'organisation d'activités de financement par les étudiantes et étudiants du cours « Gestion des événements et congrès » qui ont recueilli depuis 2005 plus d'un demi-million de dollars au profit de divers organismes et fondations à but non lucratif.

## 5. Les ressources humaines, matérielles et financières

Pour assurer les divers volets de sa mission, l'UQAM dispose de ressources humaines, matérielles et financières qu'elle gère de façon saine et rigoureuse. Au cours des dernières années, les pressions financières exercées sur l'Université – et l'ensemble du réseau universitaire – ont toutefois rendu cette tâche beaucoup plus exigeante. L'année 2014-2015 a ainsi été marquée par des choix budgétaires difficiles, dictés par la ferme volonté de maintenir un haut niveau de qualité dans les activités d'enseignement, de recherche et de création.

### 5.1 Les ressources humaines

#### *Personnel enseignant*

En 2014-2015, l'UQAM a embauché 62 nouveaux professeurs et professeures, portant leur nombre total à 1 151, dont **1 098 professeures et professeurs réguliers** (voir annexe 1, page 1, lignes 12 et 13). Au trimestre d'automne 2014, l'âge moyen et l'âge médian des membres du corps professoral étaient tous les deux de 51 ans. Les professeures et professeurs de l'UQAM ont donné en moyenne, au cours de la dernière année, 2,8 tâches d'enseignement et ont assumé près de 42 % des cours dispensés aux trois cycles d'études. Le personnel enseignant de l'UQAM compte également **28 maîtres de langue et 1 868 personnes chargées de cours**. Ces dernières ont été responsables de plus de 58 % des activités d'enseignement données en 2014-2015, soit une moyenne de 2,4 tâches par personne chargée de cours.

#### *Personnel de soutien et d'encadrement*

L'UQAM peut également compter sur 114 cadres et 1 768 membres du personnel de soutien qui oeuvrent au sein des différentes unités administratives ou académiques. En cette matière, l'année 2014-2015 a été marquée par la signature de la convention collective applicable au personnel de soutien. La **nouvelle convention collective**, qui couvre la période s'étendant du 1<sup>er</sup> juin 2012 au 31 mai 2017, prévoit entre autres des augmentations salariales et l'implantation d'une nouvelle structure salariale liée à l'équité interne. Elle comporte également plusieurs gains pour les membres à statut particulier.

Parallèlement, plusieurs membres du personnel de soutien et d'encadrement ont reçu des **prix et distinctions** au cours de la dernière année. Ainsi, Sylvain Le May, responsable de l'accueil et du soutien aux étudiants en situation de handicap aux Services à la vie étudiante, a remporté le premier prix du concours « Mon parcours! Ma carrière! » organisé par 13 organisations partenaires du Comité d'adaptation à la main-d'œuvre pour personnes handicapées; la registraire de l'UQAM, Brigitte Groulx, a obtenu pour sa part le Prix d'excellence en gestion, volet Carrière, remis par l'Université du Québec; Louise Déry, directrice de la Galerie de l'UQAM, compte parmi les huit lauréats des prix du Gouverneur général 2015 en arts visuels et médiatiques; et Sophie Malavoy, directrice du Cœur des sciences de l'UQAM, a été élevée au rang de Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur par le Ministère des affaires étrangères et du développement international de la France.

## 5.2 Les ressources matérielles et financières

### *Espaces et infrastructures*

En matière d'espaces, l'UQAM compte deux campus centraux (Campus est et Campus ouest) et 28 pavillons, pour une superficie totale de 422 000 m<sup>2</sup> et une valeur de 1 040 M\$. Les indices de vétusté moyens sont respectivement de 2,7 % pour le campus ouest et 30,4 % pour le campus ouest. Malgré des compressions budgétaires importantes, certains éléments du Plan directeur immobilier (PDI) ont été réalisés en 2014-2015, dont le déménagement de cinq des huit départements de l'École des sciences de la gestion au pavillon J.-A.-De-Sève (DS). La réalisation la plus importante concerne toutefois le déménagement de l'**École supérieure de mode** dans un nouveau pavillon localisé sur la rue Sainte-Catherine Est, au cœur du Quartier latin. Doté d'immenses vitrines en façade de l'édifice, le pavillon de Mode participe désormais à l'animation de la rue Sainte-Catherine en mettant en valeur les créations des étudiantes et étudiants, diplômées et diplômés et professeurs et professeurs de l'École, en plus d'exposer les ouvrages de référence de son Centre de documentation. Rappelons ici que l'UQAM est la seule université à offrir un programme d'études universitaires en mode au Québec.

### *Budget 2014-2015*

De façon à respecter l'échéance pour la réception du rapport par le Ministère, l'information de cette section est présentée sous forme budgétaire; elle est susceptible d'être modifiée, les états financiers devant être adoptés sous peu.

Dès le début de l'année financière 2014-2015, la Direction de l'Université informait la communauté, dans le cadre d'un communiqué sur le Budget 2014-2015, qu'un ensemble d'éléments annonçait une période d'austérité pour l'UQAM et les universités québécoises dans les prochaines années. Les orientations budgétaires du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), qui n'étaient pas connues au moment de la préparation du Budget initial 2014-2015 de l'Université, ont confirmé au cours de l'automne 2014 des compressions additionnelles de 1,2 M\$ pour l'UQAM, à titre d'effort budgétaire, ainsi qu'une compression de près de 1 M\$ rattachée à des gains de productivité, en plus des compressions anticipées dès le Budget initial 2014-2015, dont un impact négatif de 6,2 M\$ lié à l'abrogation d'une mesure qui permettait l'étalement de la compression récurrente de 2012-2013. Cette vague de compressions s'est poursuivie en novembre avec l'annonce par le MEESR d'une coupure additionnelle de 31,7 M\$ pour les universités, ce qui représentait 1,5 M\$ pour l'UQAM. Ces annonces tardives ont compliqué de manière importante l'exercice d'équilibrer le budget de l'année 2014-2015. Malgré une conjonction de facteurs atténuants, dont l'autorisation d'enregistrer un déficit de 3,9 M\$, une hausse des inscriptions étudiantes supérieure aux prévisions et la révision à la baisse des coûts de divers projets, informatiques notamment, l'UQAM a néanmoins dû transférer une somme de 12 M\$ du Fonds des immobilisations vers le Fonds de fonctionnement afin de respecter son *Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016*.

## 6. Perspectives d'avenir

Au moment d'écrire ces lignes, les perspectives d'avenir de l'UQAM sont assombries par une baisse des inscriptions et une situation financière particulièrement difficile. Dans ce contexte, l'UQAM profite du présent rapport pour insister sur la nécessité de réinvestir dans le système universitaire québécois et exige la fin des compressions.

En septembre dernier, les membres de la communauté ont pris connaissance de l'état des inscriptions à l'UQAM qui montrent une décroissance par rapport à l'année précédente. De façon préliminaire, il est déjà possible d'affirmer que l'UQAM enregistre à l'automne 2015 une diminution d'au moins 2,8 % des inscriptions au premier cycle. La baisse apparaît nettement plus marquée chez les nouvelles inscriptions, en particulier dans les programmes de baccalauréat (10,9 %) et de certificat (6 %). Au deuxième cycle, les inscriptions demeurent relativement stables (+ 0,2 %) tandis qu'au troisième cycle, l'UQAM enregistre une hausse (+ 11,8 %). Cette diminution des inscriptions, de l'ordre de 2,2 % tous cycles confondus, entraîne inévitablement une perte financière, évaluée à 3,1 M\$ pour les trimestres d'automne et d'hiver qui, ajoutée à une perte de 1,9 M\$ au trimestre d'été, totalise 5 M\$.

Indubitablement, ce manque à gagner vient alourdir une situation financière déjà très difficile pour l'Université puisque celle-ci aura à faire face, en 2015-2016, à une cotisation supplémentaire de 3,5 M\$ au régime de retraite du personnel (RRUQ) et à une coupe budgétaire de 1,1 M\$ découlant des compressions gouvernementales récurrentes de 2014-2015. En outre, l'institution aura l'obligation de produire un budget équilibré, tel que prévu au *Plan de retour à l'équilibre 2009-2016* approuvé par le Conseil des ministres. Enfin, l'UQAM pourra difficilement puiser à nouveau dans ses réserves, sans mettre à mal le bon fonctionnement de l'institution. Au moment de préparer le Budget 2015-2016, le manque à gagner atteignait déjà 20,7 M\$, en raison notamment des réserves épuisées au Fonds des immobilisations. À ce montant s'ajouteront les compressions budgétaires que le gouvernement laisse entrevoir comme étant encore plus substantielles pour l'année en cours. Ce portrait financier permet de mettre en relief l'ampleur du défi auquel l'UQAM devra faire face au cours de l'année 2015-2016.

Il constitue également l'occasion, pour l'UQAM, de réaffirmer toute l'importance — et l'urgence — de réinvestir en éducation. Tout en gardant le cap sur cet objectif fondamental, l'Université entend néanmoins agir collectivement de manière responsable. C'est pourquoi la Direction a pris diverses mesures – dont la suspension temporaire des affichages de postes et des remplacements pour les personnel administratif et de soutien à moins de situations exceptionnels – qui ont permis, en date de la mi-octobre, de récupérer 18,3 M\$.

La Direction de l'Université s'est également engagée, à la demande du Conseil d'administration, à préparer un *Plan d'atteinte et du maintien de l'équilibre budgétaire 2015-2018*. Pour ce faire, elle s'est dotée d'un Groupe de travail dont le mandat consiste à analyser différents hypothèses de travail permettant d'identifier de nouvelles mesures de compressions budgétaires qui respectent un principe d'équité entre les unités académiques

et administratives, de même qu'entre les différents groupes de personnel (syndiqués, non-syndiqués et cadres).

Face à ce défi et à la nécessité de placer la mission académique de l'Université au cœur des préoccupations de la Direction, une réorganisation de la Direction de l'UQAM est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2015. Réfléchi de manière à ne pas engendrer de coûts supplémentaires, voire à réaliser des économies, cette réorganisation s'est appuyée sur des principes d'efficacité et de cohérence institutionnelle. Les modifications visaient à favoriser un développement académique optimal ainsi qu'à permettre à l'UQAM de mieux répondre collectivement aux grands enjeux auxquels elle fait face, en réduisant l'effet de silo et en encourageant la synergie de tous les vice-rectorats, et cela, au profit même de la mission universitaire. Ces modifications constituaient principalement à rattacher les doyennes et les doyens au Rectorat, consolider le rôle stratégique du Vice-rectorat à la vie académique, abolir le Vice-rectorat à la vie universitaire et créer un poste de vice-rectrice, vice-recteur au Développement (sans portefeuille).

Cette réorganisation s'inscrit également dans la ferme volonté de la Direction de donner aux facultés et École les moyens académiques et financiers leur permettant d'optimiser leur développement en fonction de leurs orientations stratégiques. Dans cet esprit, la Direction a mis en oeuvre un chantier sur la décentralisation des ressources financières chapeauté par un comité aviseur et assisté par un groupe de travail dont le mandat consiste à proposer un modèle de gestion décentralisée des ressources financières.

Les prochaines années s'annoncent donc difficiles pour l'UQAM. Elles exigeront de tous et toutes un effort collectif sans précédent. Il ne fait toutefois aucun doute que la communauté de l'UQAM – sa population étudiante, l'ensemble de ses personnels, son réseau de personnes diplômées et ses nombreux partenaires – saura relever ce nouveau défi avec l'ouverture, l'imagination et la solidarité qui la caractérisent.

## Annexe 1 : Indicateurs de suivi universitaire

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal									Date : 31 octobre 2015	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions							Page 1 de 4	III. Remarques
INDICATEURS		Année								
	Unité	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015		
<b>Clientèle étudiante</b>										
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	24 704	24 661	25 932	27 102	26 430	28 301	28 933	Comptabilisés sur une base annuelle.
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	39 350	39 018	40 265	41 500	41 320	42 935	43 945	Comprend tous les étudiants, incluant les
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	18 189	18 445	19 153	19 973	20 168	20 991	21 746	étudiants libres, les visiteurs et les stagiaires
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	13 747	13 267	13 669	13 682	13 096	13 674	13 683	postdoctoraux.
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	6 833	6 669	6 998	7 246	7 365	7 672	7 866	Étudiants subventionnés seulement. Inclut les
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	17,4	17,1	17,4	17,5	17,8	17,8	17,9	programmes courts et les DESS.
7	Effectif étudiant étranger	n	2 516	2 598	2 501	2 598	2 776	3 250	3 564	Étudiants subventionnés seulement. Exclut les
8	Effectif étudiant étranger	%	6,4	6,7	6,2	6,3	6,7	7,5	8,1	résidents permanents.
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	98	112	121	169	143	201	182	
10	Stagiaires postdoctoraux	n	127	154	141	151	176	192	198	Du 1er janvier au 31 décembre 2014.
11	Résidents en médecine	n	s.o.							
<b>Professeurs</b>										
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	37	58	63	102	116	72	62	Du 1er mai au 30 avril.
13	Nombre de professeurs (total)	n	989	1 006	1 031	1 091	1 120	1 145	1 151	Au 31 mai 2015. Exclut les 28 maîtres de langues.
	a) Nombre de professeurs réguliers	n	959	982	971	1 032	1 058	1 084	1 098	
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	58	55	60	59	62	61	53	
14	Nombre de chargés de cours	n	1 656	1 522	1 622	1 765	1 846	1 786	1 868	Inclut tous les chargés de cours actifs.
15	Nombre moyen de cours par professeur	n	2,6	2,5	2,6	2,7	2,8	2,8	2,8	Voir lignes 22-1 à 22-4.
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	2,0	2,3	2,4	2,4	2,2	2,4	2,4	
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	18,4	18,3	18,6	18,3	18,0	18,3	18,9	
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	6,9	6,6	6,8	6,6	6,6	6,7	6,8	Inclut les programmes courts et les DESS.
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP	25,0	24,5	25,2	24,8	23,6	24,7	25,1	
20	Cours donnés par les professeurs	%	44,2%	41,5%	40,7%	41,4%	43,4%	42,0%	41,9%	Le nombre de "cours" est calculé sur la base
21	Cours donnés par les chargés de cours	%	55,8%	58,5%	59,3%	58,6%	56,6%	58,0%	58,1%	d'une tâche normale correspondant à une activité
22	Cours donnés par les maîtres de langue	%	1,5%	1,9%	2,1%	1,7%	1,8%	1,7%	1,6%	de 45 heures.
22-1	Cours donnés par les professeurs	n	2 576	2 530	2 643	2 985	3 081	3 164	3 219	Exclut les cours données par des étudiants, les
22-2	Cours donnés par les chargés de cours	n	3 247	3 571	3 844	4 223	4 025	4 368	4 461	charges de cours "hors-pointage", les cours en
22-3	Cours donnés par les maîtres de langue	n	88	116	133	126	128	126	126	appoint, les tâches non-rémunérées ainsi que
22-4	Cours donnés total	n	5 823	6 101	6 487	7 208	7 106	7 532	7 680	les activités d'encadrement.

Source: Registrariat (lignes 1 à 11), Service du personnel enseignant (lignes 12 à 14), Service de planification académique et de recherche institutionnelle (lignes 15 à 22-4), août 2015.

I. Éléments d'information												II. Observations		III. Remarques															
INDICATEURS												Unité		Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2014															
												1 <sup>er</sup> cycle		2 <sup>e</sup> cycle		3 <sup>e</sup> cycle		Non subventionnés*		TOTAL									
												Baccalauréat		Autres		Maîtrise		Autres		Maîtrise		Autres		Grades		Autres		Total	
<b>Hommes</b>																													
École des sciences de la gestion												n	2 113	3 099	621	384	59	0	292	5	3 085	3 488	6 573	*Sont regroupés sous cette rubrique les étudiants suivants : Auditeurs, Étudiants en bachotage, Étudiants hors-Canada et Stagiaires en recherche de 1 <sup>er</sup> cycle ou post-doctoral.					
Faculté de communication												n	525	354	90	0	22	0	0	6	637	360	997						
Faculté de science politique et de droit												n	638	181	125	0	51	0	0	6	814	187	1 001						
Faculté des arts												n	713	276	195	46	79	0	0	3	987	325	1 312						
Faculté des sciences												n	1 517	476	288	38	164	0	0	59	1 969	573	2 542						
Faculté des sciences de l'éducation												n	832	89	138	132	29	0	0	7	999	228	1 227						
Faculté des sciences humaines												n	833	314	307	56	234	0	0	13	1 374	383	1 757						
Étudiants-es libres, visiteurs et autres												n		1 208		147		75	0	30	0	1 460	1 460						
<b>Ensemble des secteurs</b>												n	7 171	5 997	1 764	803	638	75	292	129	9 865	7 004	16 869						
<b>Femmes</b>																													
École des sciences de la gestion												n	2 933	4 124	562	389	44	0	124	6	3 663	4 519	8 182						
Faculté de communication												n	1 535	993	182	8	34	0	0	10	1 751	1 011	2 762						
Faculté de science politique et de droit												n	824	241	134	0	19	0	0	2	977	243	1 220						
Faculté des arts												n	1 655	618	459	54	166	0	0	4	2 280	676	2 956						
Faculté des sciences												n	899	219	215	18	80	0	0	28	1 194	265	1 459						
Faculté des sciences de l'éducation												n	2 908	1 048	485	270	47	0	0	5	3 440	1 323	4 763						
Faculté des sciences humaines												n	1 871	800	449	148	536	0	0	12	2 856	960	3 816						
Étudiants-es libres, visiteurs et autres												n		1 593		197		90	0	38	0	1 918	1 918						
<b>Ensemble des secteurs</b>												n	12 625	9 636	2 486	1 084	926	90	124	105	16 161	10 915	27 076						
<b>Total</b>																													
École des sciences de la gestion												n	5 046	7 223	1 183	773	103	0	416	11	6 748	8 007	14 755						
Faculté de communication												n	2 060	1 347	272	8	56	0	0	16	2 388	1 371	3 759						
Faculté de science politique et de droit												n	1 462	422	259	0	70	0	0	8	1 791	430	2 221						
Faculté des arts												n	2 368	894	654	100	245	0	0	7	3 267	1 001	4 268						
Faculté des sciences												n	2 416	695	503	56	244	0	0	87	3 163	838	4 001						
Faculté des sciences de l'éducation												n	3 740	1 137	623	402	76	0	0	12	4 439	1 551	5 990						
Faculté des sciences humaines												n	2 704	1 114	756	204	770	0	0	25	4 230	1 343	5 573						
Étudiants-es libres, visiteurs et autres												n	0	2 801	0	344	0	165	0	68	0	3 378	3 378						
<b>Ensemble des secteurs</b>												n	19 796	15 633	4 250	1 887	1 564	165	416	234	26 026	17 919	43 945						

I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions							III. Remarques
INDICATEURS		Année							
	Unité	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
<b>Recherche</b>									
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	5,470	13,346	6,582	6,171	2,160	2,190	5,086
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	0,173	1,138	0,412	0,511	0,643	0,543	0,211
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	41,128	42,857	40,751	47,129	43,889	45,927	44,353
26	Contrats de recherche	M\$	7,314	7,025	9,651	8,054	6,302	4,423	4,749
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	7,569	6,853	6,906	7,702	8,260	8,255	7,852
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$	100 931	116 442	88 347	94 682	69 156	72 468	76 107
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	420 760	1 482 893	548 495	474 720	269 972	136 859	339 067
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	82 918	79 660	64 787	74 808	59 551	65 144	64 843
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	75 406	83 630	86 947	62 921	62 394	39 492	48 961
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	518	543	645	648	757	725	712
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	13	9	12	10	8	16	15
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	496	538	629	630	737	705	684
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n	97	84	111	128	101	112	97
<b>29 Part de la recherche contractuelle</b>									
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	13,6	11,1	16,9	13,1	12,0	8,4	8,8
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	18,7	15,5	17,2	19,8	13,3	15,4	13,6
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	52,4	54,0	62,6	59,4	67,6	63,3	61,9

I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions											III. Remarques	
INDICATEURS		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne												
	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
<b>Réussite des études de baccalauréat</b>														
31	Persévérance après 1 an	%	85,7	83,8	84,3	84,2	84,2	85,0	83,5	84,5	82,9	83,6	81,8	À tous les cycles, les cohortes sont constituées des personnes nouvellement inscrites à un programme d'études au trimestre d'automne et ayant suivi au moins une activité créditée dans le programme. Les personnes diplômées incluent celles dont l'octroi du diplôme est sanctionné par les instances de l'UQAM (CÉ et CA) au cours du mois de septembre terminant la durée de la fenêtre observée.
32	Diplomation après 6 ans	%	71,7	69,2	69,0	69,4	70,3	70,6						
<b>Diplomation par secteur au baccalauréat</b>														
33	École des sciences de la gestion (total)	%	69,8	70,9	65,6	67,8	69,7	70,2						
	a) Temps complet	%	72,4	73,6	67,3	69,9	71,9	74,1						
	b) Temps partiel	%	53,0	52,4	54,9	57,2	55,8	51,3						
34	Faculté de communication (total)	%	75,5	76,6	73,2	73,0	71,1	76,1						
	a) Temps complet	%	78,6	78,5	75,0	76,3	73,1	77,6						
	b) Temps partiel	%	44,8	50,0	47,4	37,7	47,1	51,4						
35	Faculté de science politique et de droit (total)	%	69,8	62,6	62,7	65,4	68,6	70,5						
	a) Temps complet	%	73,5	66,7	65,6	68,1	72,1	74,1						
	b) Temps partiel	%	44,0	26,3	36,7	40,0	34,9	32,3						
36	Faculté des arts (total)	%	62,5	60,0	64,9	60,0	63,2	62,1						
	a) Temps complet	%	68,0	63,6	68,8	63,8	66,8	64,9						
	b) Temps partiel	%	22,2	34,9	33,8	30,6	30,6	37,8						
37	Faculté des sciences (total)	%	60,0	57,5	59,5	60,9	59,9	56,4						
	a) Temps complet	%	66,5	62,2	65,2	68,0	65,0	59,2						
	b) Temps partiel	%	27,2	32,7	28,9	22,2	29,6	35,6						
38	Faculté des sciences de l'éducation (total)	%	72,1	62,7	65,2	64,0	63,6	65,1						
	a) Temps complet	%	76,2	71,1	74,8	73,7	77,5	76,5						
	b) Temps partiel	%	28,8	20,2	24,4	23,5	16,4	20,8						
39	Faculté des sciences humaines (total)	%	61,1	58,9	59,3	59,9	56,3	59,3						
	a) Temps complet	%	66,6	65,9	65,0	65,3	62,3	63,7						
	b) Temps partiel	%	35,0	29,0	36,3	34,0	32,7	37,1						
40	Ensemble des secteurs (total)	%	67,1	64,3	64,4	64,5	65,0	65,9						
	a) Temps complet	%	71,7	69,2	69,0	69,4	70,3	70,6						
	b) Temps partiel	%	36,4	33,9	36,9	36,0	34,0	37,3						
<b>Réussite des études de 2e et de 3e cycles</b>														
41	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	65,2	66,8	68,8	67,2	65,8	63,5	61,8	62,1			Exclut les passages accélérés au doctorat.	
42	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	70,7	70,4	73,0	72,3	70,6	69,1					Exclut les passages accélérés au doctorat.	
43	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	42,5	39,8	41,2	45,0								

**I. Éléments d'information** **II. Observations et prévisions**

**DONNÉES FINANCIÈRES** **Résultats préliminaires**

Fonds de fonctionnement		Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
<b>A. Revenus</b>											
43	Subvention du MESRS	k\$	226 827	232 812	228 575	250 706	241 731	271 702	273 422	292 045	292 954
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$	58 483	64 974	72 162	74 150	81 884	83 277	88 080	92 867	96 081
	a) Droits de scolarité	k\$	42 478	44 272	47 011	49 346	53 751	54 572	60 427	62 489	64 965
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	5 612	5 787	7 615	6 980	7 113	7 001	6 852	7 010	7 027
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	301	239	244	192	209	272	185	207	182
	d) Cotisations des étudiants	k\$	4 672	4 577	5 247	5 261	5 592	6 310	6 262	6 822	7 016
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	5 420	10 099	12 045	12 371	15 219	15 122	14 354	16 339	16 891
45	Autres revenus	k\$	35 488	37 768	33 935	43 669	61 462	35 673	38 663	38 994	38 527
46	Total des revenus	k\$	320 798	335 554	334 672	368 525	385 077	390 652	400 165	423 906	427 562
<b>B. Dépenses</b>											
47	Salaires	k\$	216 465	218 496	206 319	234 902	226 509	259 908	278 900	283 629	301 643
48	Avantages sociaux	k\$	39 717	40 965	38 539	45 451	42 804	49 559	53 881	54 706	58 617
49	Autres dépenses	k\$	91 477	97 351	65 406	58 391	59 423	58 964	65 669	66 288	63 100
50	Total des dépenses	k\$	347 659	356 812	310 264	338 744	328 736	368 431	398 450	404 623	423 360
51	<b>Résultat de l'exercice</b>	k\$	(26 861)	(21 258)	24 408	29 781	56 341	22 221	1 715	19 283	4 202
			*	*	**	**	***				
<b>Fonds avec restrictions</b>											
<b>A. Revenus</b>											
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	12 397	8 848	17 109	12 976	13 859	14 868	16 958	18 262	18 175
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	28 856	29 810	25 334	29 106	23 962	28 096	26 009	27 469	26 950
54	Autres revenus	k\$	21 108	18 825	14 097	18 286	17 835	16 863	15 967	14 309	17 407
55	Total des revenus	k\$	62 361	57 483	56 540	60 368	55 656	59 827	58 934	60 040	62 532
<b>B. Dépenses</b>											
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	22 183	22 096	22 056	21 214	19 772	21 880	20 190	20 907	21 775
57	Autres dépenses	k\$	36 633	37 101	33 288	37 233	32 784	38 169	37 691	38 210	37 018
58	Total des dépenses	k\$	58 816	59 197	55 344	58 447	52 556	60 049	57 881	59 117	58 793
59	<b>Résultat de l'exercice</b>	k\$	3 545	(1 714)	1 196	1 921	3 100	(222)	1 053	923	3 739

\* Les résultats 2006-2007 et 2007-2008 incluent les virements au fonds des immobilisations (avant l'implantation des PCGR).

\*\* Pour fin de comparaison, le résultat de l'exercice 2008-2009 a été modifié afin d'être conforme aux PCGR. Le résultat de 24 408 (3 833 au SIFUQ avant PCGR) tient compte du retrait des virements au fonds des immobilisations présentés en redressement du solde du fonds aux états financiers vérifiés 2009-2010. Le même traitement appliqué au Fonds avec restrictions indique un résultat de 1 196 (-1 070 au SIFUQ avant PCGR) Le SIFUQ 2008-2009 n'a pas été modifié en conséquence.

\*\*\* Le résultat 2010-2011 tient compte d'un revenu extraordinaire de 27 411 lié au règlement de l'Îlot Voyageur. De plus, l'exercice financier couvre une période 11 mois.

NOM DE L'UNIVERSITÉ: Université du Québec à Montréal

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ: 978001

ÉTAT DU TRAITEMENT

2014 - 2015

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

2015-11-24

Josée Bissonnette

Robert Proulx



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal

J'ai effectué l'audit des tableaux ci-joints de la valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt en vertu de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3) des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'Université du Québec à Montréal pour l'exercice clos le 30 avril 2015. Ces tableaux ont été préparés par la direction conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, c. E-14.1).

### *Responsabilité de la direction pour les tableaux*

La direction est responsable de la préparation de ces tableaux conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, c. E-14.1) ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de tableaux exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les tableaux, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les tableaux ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les tableaux. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les tableaux comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des tableaux afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comprend également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des tableaux.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### *Opinion*

À mon avis, les tableaux de la valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt en vertu de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3) des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'Université du Québec à Montréal pour l'exercice clos le 30 avril 2015 ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, c. E-14.1).

*Restrictions quant à la diffusion et à l'utilisation*

Les tableaux ont été préparés pour permettre à l'Université du Québec à Montréal de se conformer aux dispositions stipulées aux articles de loi susmentionnés. En conséquence, il est possible que les tableaux ne puissent se prêter à un usage autre. Mon rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal et au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties que les membres du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal et le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

*Commentaire du Vérificateur général*

La *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01) me permet d'énoncer tout commentaire que je juge approprié dans mon rapport sur les états financiers d'un organisme public ou ceux de tout fonds qu'il administre.

*Conformité à la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette*

L'article 6 de la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* (2010, chapitre 20) (la *Loi*) prévoit que les taux et échelles de traitement des membres du personnel de direction supérieure et des autres membres du personnel de direction des universités ne peuvent être majorés d'un pourcentage supérieur à ceux prévus par la *Loi*. Toutefois, au cours de l'exercice clos le 30 avril 2015, l'Université du Québec à Montréal (l'Université) a versé à 90 membres du personnel de direction (2014 : 85), autres que des membres du personnel de direction supérieure, des montants forfaitaires totalisant 403 296 \$ (2014 : 352 767 \$) en sus du maximum des échelles de traitement majorées. Malgré les avis juridiques obtenus par l'Université selon lesquels « les sommes versées à titre de forfaitaire aux cadres ne dérogent pas des [sic] dispositions de la *Loi* », je suis d'avis que les montants ainsi versés sont non conformes à l'article 6 de la *Loi*. D'ailleurs, l'Université a reçu un avis daté du 23 décembre 2013 du ministère, maintenant désigné ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (le ministère), concernant un mécanisme semblable d'octroi de montants forfaitaires aux membres du personnel de direction supérieure de l'Université. Je partage la position du ministère qui conclut également que l'allocation de tels montants forfaitaires contrevient à l'article 6 de la *Loi*. En 2015, l'Université a également reçu du ministère un avis en ce sens pour les montants forfaitaires accordés aux membres du personnel de direction et d'encadrement qui ont atteint le maximum de leur échelle salariale. La direction m'a mentionné qu'elle accepte ma position et que de tels montants forfaitaires ne seront plus versés tant que la *Loi* sera en vigueur.

La vérificatrice générale du Québec,



Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Montréal, le 24 novembre 2015

## ETAT DU TRAITEMENT

Établissement                    Université du Québec à Montréal  
Année financière                2014 - 2015  
Page                                 1 de 3

### 1. PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

Nom	Fonction	VALEUR PÉCUNIAIRE DES COMPOSANTES DU TRAITEMENT ASSUJETTIES À L'IMPÔT (en \$)					
		Salaires de base (1)	Autres éléments de traitement (2)	Droits d'indemnité de départ exercés (3)	Fondations ou personnes morales	Temps complet nombre de mois	Temps partiel % du temps
Beaud, Jean-Pierre	Doyen	153 051 \$	1 779 \$			12	
Côté, René	Vice-recteur à la vie académique	174 917 \$	3 134 \$			12	
Demers, Diane	Vice-recteur aux Études et à la vie étudiante	174 917 \$	16 887 \$			12	
Lafond, Josée S	Doyen	159 174 \$	1 890 \$			12	
Martin, Louis	Vice-recteur aux systèmes d'information	174 917 \$	2 316 \$			12	
Mauffette, Yves	Vice-recteur à la recherche et création	174 917 \$	2 373 \$			12	
Ménard, Mario	Vice-recteur aff. administratives et financières	161 927 \$	177 \$			1	
Mongeau, Pierre	Doyen	153 051 \$	2 182 \$			12	
Petitclerc, Normand	Secrétaire général	174 917 \$	5 433 \$			12	
Poissant, Louise	Doyen	156 550 \$	459 \$			12	
Proulx, Robert	Recteur	194 353 \$	2 922 \$			12	
Turgeon, Marc	Vice-recteur à la vie universitaire	174 917 \$	2 330 \$			12	
Pallage, Stéphane	Doyen	161 797 \$	3 048 \$			12	
Brodeur, Monique	Doyen	156 550 \$	452 \$			12	
Girardeau, Luc-Alain	Doyen	155 708 \$	2 687 \$			11	
Monn, Mano	Doyen	157 598 \$	146 342 \$			1	
Doron, André	Vice-recteur aff. administratives et financières (note 4)	174 917 \$	2 505 \$			11	

(1) Salaire autorisé à la date de clôture de l'exercice financier ou de la fin de l'occupation du poste sur une base annuelle de 12 mois.

(2) Incluent notamment les avantages imposables selon la Loi sur les impôts du Québec (assurance maladie, assurance mutilation accidentelle, assurance vie et cotisations professionnelles), les vacances accumulées lors d'un départ, ainsi que les salaires et allocations imposables relatives à un congé de ressourcement à la fin du mandat.

Pour M. Robert Proulx (Recteur) le montant se détaille ainsi: avantage imposable assurance maladie de 2 909 \$ et avantage imposable assurance mutilation accidentelle de 13 \$.

(3) Au 30 avril 2015, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés était respectivement, de 194 353 \$ pour Robert Proulx, de 153 051 \$ pour Jean-Pierre Beaud, de 174 917 \$ pour Diane Demers, de 174 917 \$ pour Normand Petitclerc, de 174 917 \$ pour Yves Mauffette, de 156 550 \$ pour Monique Brodeur, de 13 265 \$ (1/12 de 159 174 \$) pour Mano Morin et de 156 550 \$ pour Louise Poissant.

(4) Relativement au salaire versé, le salaire de base autorisé de M. Doron a été réduit de l'équivalent de la moitié de sa rente de retraite de l'Université du Québec.

## Etat du traitement

Établissement : **Université du Québec à Montréal**  
 Année financière : **2014 - 2015**  
 Page : **2 de 3**

### 2. AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

Catégorie de personnel	Effectif total (**) de la catégorie	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (\$)		
		Étendu du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des des composantes de l'établissement (*)	211,4	Le plus élevé	134 504 \$	45 782 \$
		Moyenne	114 530 \$	9 667 \$
		Le moins élevé	76 929 \$	169 \$
Personnel de direction des services	118,6	Le plus élevé	148 678 \$	22 494 \$
		Moyenne	120 965 \$	6 287 \$
		Le moins élevé	77 436 \$	126 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	0,0	Le plus élevé	- \$	- \$
		Moyenne	- \$	- \$
		Le moins élevé	- \$	- \$

(\*) Excluant les doyens ou le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au Tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

(\*\*) En équivalence au temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

## ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement  
Année financière  
Page :

Université du Québec à Montréal  
2014 - 2015  
3 de 3

### 3 . VALEUR PÉCUNIAIRE NON AUDITÉE DES ALLOCATIONS ET FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom et prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Beaud, Jean-Pierre	Doyen	12	9 316
Côté, René	Vice-recteur à la vie académique	12	9 168
Demers, Diane	Vice-recteur aux Études et à la vie étudiante	12	2 114
Lafond, Josée S.	Doyen	12	3 765
Martin, Louis	Vice-recteur aux systèmes d'information	12	8 818
Mauvette, Yves	Vice-recteur à la recherche et création	12	5 063
Ménard, Mario	Vice-recteur aff. administratives et financières	1	158
Mongeau, Pierre	Doyen	12	10 277
Petitclerc, Normand	Secrétaire général	12	3 805
Poissant, Louise	Doyen	12	11 265
Proulx, Robert	Recteur	12	9 808
Rochelle, Anne	Doyen	0	0
Turgeon, Marc	Vice-recteur à la vie universitaire	12	1 592
Pallage, Stéphane	Doyen	12	11 837
Brodeur, Monique	Doyen	12	6 291
Girardeau, Luc-Alain	Doyen	11	4 953
Morin, Mano	Doyen	1	403
Dorion, André	Vice-recteur aff. administratives et financières (note 4)	11	7 470
Autres catégories de personnel de direction	Étendue des frais remboursés	Effectif (*)	Valeur pécuniaire
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	Le plus élevé		23 478
	Moyenne	211,4	3 735
	Le moins élevé		0
Personnel de direction des services	Le plus élevé		32 531
	Moyenne	118,6	2 624
	Le moins élevé		0
Personnel de gérance des emplois de soutien	Le plus élevé	0	0
	Moyenne	0	0
	Le moins élevé	0	0

(\*) S'applique aux personnes qui ont reçu des remboursements de frais ou d'allocations, ne s'applique pas autrement.

(\*\*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent

## **Université du Québec à Montréal**

### **États financiers pour l'exercice clos le 30 avril 2015**

Rapport de la direction	2 - 3
Rapport de l'auditeur indépendant	4 - 6
États financiers	
Bilan	7 - 8
Produits et charges	9 - 10
Évolution des soldes de fonds	11
Flux de trésorerie	12
Notes complémentaires	13 - 38

Montréal, le 24 novembre 2015

## **RAPPORT DE LA DIRECTION**

Les états financiers de l'Université du Québec à Montréal (l'Université) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, tel que décrit à la note 2 des états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

L'Université reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration de l'Université surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'Université, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.

L'auditeur indépendant, dans son rapport à la section de la conformité à la Loi, souligne que l'Université a versé des montants de manière non conforme à l'article 6 de la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette*. Il faut souligner que la direction de l'Université assumait la décision prise par son Comité exécutif, le 27 mai 2014 de verser les sommes à titre de forfaitaire. Cette décision était

Page 1 de 2

fondée sur trois avis juridiques externes, un premier en mai 2011, confirmé par la suite en février 2014 et le troisième en juin 2015, qui énoncent que « *les sommes versées à titre de forfaitaire aux cadres ne dérogent pas des dispositions de la Loi ni la règle budgétaire 5.10. Conclure autrement équivaudrait à imposer une réduction de la rémunération globale, ce qui va au-delà de ce qui est prévu à la Loi* ». L'Université était de bonne foi et souhaitait agir de façon responsable en appliquant sa Politique de rémunération des cadres tout en tenant compte des avis juridiques qu'elle avait en sa possession. Par contre, la direction accepte la position du Vérificateur général du Québec et confirme qu'aucun versement de montants forfaitaires n'a été fait depuis le 1<sup>er</sup> mai 2015 et que de tels montants forfaitaires ne seront plus versés tant que la Loi sera en vigueur.

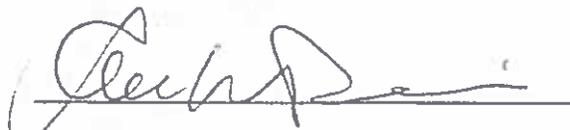
Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le recteur,

Le vice-recteur aux Ressources humaines,  
à l'administration et aux finances,



Robert Proulx



André Dorion



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal

### Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université du Québec à Montréal, qui comprennent le bilan au 30 avril 2015, les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires. Les états financiers ont été préparés par la direction de l'Université du Québec à Montréal conformément aux méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec à Montréal au 30 avril 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers.

### *Référentiel comptable et restriction quant à l'utilisation*

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Mon rapport est destiné uniquement à l'Université du Québec à Montréal et au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties que celles-ci.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception de l'application rétrospective du changement de méthode comptable expliqué à la note 3, ces méthodes comptables ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

### *Commentaires du Vérificateur général*

La *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01) me permet d'énoncer tout commentaire que je juge approprié dans mon rapport sur les états financiers d'un organisme public ou ceux de tout fonds qu'il administre.

### *Conformité à la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts*

L'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce des exigences aux fins de la comptabilisation d'une subvention. En vertu de cette disposition législative, la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de l'Université du Québec à Montréal (l'Université) et autorisée par le Parlement pour l'année financière du gouvernement. Ainsi, afin de respecter les normes comptables, l'Université a appliqué les méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers, ce qui fait en sorte qu'elle n'a pas respecté les dispositions de cet article en comptabilisant au bilan des subventions à recevoir du gouvernement du Québec au 30 avril 2015 totalisant 5 492 678 \$ (30 avril 2014 : 12 548 883 \$).

*Conformité à la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette*

L'article 6 de la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* (2010, chapitre 20) (la *Loi*) prévoit que les taux et échelles de traitement des membres du personnel de direction supérieure et des autres membres du personnel de direction des universités ne peuvent être majorés d'un pourcentage supérieur à ceux prévus par la *Loi*. Toutefois, au cours de l'exercice clos le 30 avril 2015, l'Université a versé à 90 membres du personnel de direction (2014 : 85), autres que des membres du personnel de direction supérieure, des montants forfaitaires totalisant 403 296 \$ (2014 : 352 767 \$) en sus du maximum des échelles de traitement majorées. Malgré les avis juridiques obtenus par l'Université selon lesquels « les sommes versées à titre de forfaitaire aux cadres ne dérogent pas des [sic] dispositions de la *Loi* », je suis d'avis que les montants ainsi versés sont non conformes à l'article 6 de la *Loi*. D'ailleurs, l'Université a reçu un avis daté du 23 décembre 2013 du ministère, maintenant désigné ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (le ministère), concernant un mécanisme semblable d'octroi de montants forfaitaires aux membres du personnel de direction supérieure de l'Université. Je partage la position du ministère qui conclut également que l'allocation de tels montants forfaitaires contrevient à l'article 6 de la *Loi*. En 2015, l'Université a également reçu du ministère un avis en ce sens pour les montants forfaitaires accordés aux membres du personnel de direction et d'encadrement qui ont atteint le maximum de leur échelle salariale. La direction m'a mentionné qu'elle accepte ma position et que de tels montants forfaitaires ne seront plus versés tant que la *Loi* sera en vigueur.

La vérificatrice générale du Québec,

 *Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA*

Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Montréal, le 24 novembre 2015

# Université du Québec à Montréal

## Bilan

au 30 avril 2015

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	30-04-2015	30-04-2014 Redressé, note 3	30-04-2015	30-04-2014	30-04-2015	30-04-2014	30-04-2015	30-04-2014 Redressé, note 3
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>								
<b>Actif à court terme</b>								
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 4)	66 711 674	72 764 360	4 580 355	2 435 180	9 564 480	13 777 205	80 856 509	88 976 745
Stocks	380 054	130 265					380 054	130 265
Frais payés d'avance	3 741 981	4 633 827	564 663	142 420	1 366 480	134 179	5 673 124	4 910 426
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement			37 761 076	39 081 068	52 709 633	63 792 470	-	-
	<u>70 833 709</u>	<u>77 528 452</u>	<u>42 906 094</u>	<u>41 658 668</u>	<u>63 640 593</u>	<u>77 703 854</u>	<u>86 909 687</u>	<u>94 017 436</u>
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 4)	9 832 381	9 725 875			285 734	3 677 219	10 118 115	13 403 094
Placements (note 5)					31 838 571	30 115 808	31 838 571	30 115 808
Immobilisations corporelles (note 6)					563 225 331	566 580 298	563 225 331	566 580 298
Immobilisations incorporelles (note 7)					6 254 871	9 509 730	6 254 871	9 509 730
Frais différés	490 393	856 059	22 557	44 734	213 907	310 576	726 857	1 211 369
	<u>81 156 483</u>	<u>88 110 386</u>	<u>42 928 651</u>	<u>41 703 402</u>	<u>665 459 007</u>	<u>687 897 485</u>	<u>699 073 432</u>	<u>714 837 735</u>
<b>PASSIF</b>								
<b>Passif à court terme</b>								
Découvert bancaire	1 216 359	856 401					1 216 359	856 401
Emprunts bancaires et autres emprunts à court terme (note 8)	44 000 000	45 000 000					44 000 000	45 000 000
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 9)	53 304 276	45 626 812	3 877 130	2 772 579	6 250 682	5 673 212	63 432 088	54 072 603
Produits reportés (note 10)	1 964 295	1 697 259					1 964 295	1 697 259
Apports reportés du fonds avec restrictions (note 11)			36 580 491	38 930 823			36 580 491	38 930 823
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	90 470 709	102 873 538					-	-
Versements sur la dette à long terme (note 12)					5 345 839	20 916 767	5 345 839	20 916 767
	<u>190 955 639</u>	<u>196 054 010</u>	<u>40 457 621</u>	<u>41 703 402</u>	<u>11 596 521</u>	<u>26 589 979</u>	<u>152 539 072</u>	<u>161 473 853</u>
Dette à long terme (note 12)					160 868 005	154 116 630	160 868 005	154 116 630
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 13)					345 175 074	347 321 163	345 175 074	347 321 163
Instruments financiers dérivés (note 14)					4 084	75 590	4 084	75 590
Passif au titre des prestations définies (note 15)	86 400 000	84 410 300					86 400 000	84 410 300
	<u>277 355 639</u>	<u>280 464 310</u>	<u>40 457 621</u>	<u>41 703 402</u>	<u>517 643 684</u>	<u>528 103 362</u>	<u>744 986 235</u>	<u>747 397 536</u>

# Université du Québec à Montréal

## Bilan (suite)

au 30 avril 2015

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	30-04-2015	30-04-2014 <i>Redressé, note 3</i>	30-04-2015	30-04-2014	30-04-2015	30-04-2014	30-04-2015	30-04-2014 <i>Redressé, note 3</i>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)</b>								
Non grevé d'affectations	(228 669 593)	(223 192 001)					(228 669 593)	(223 192 001)
Grevés d'affectations d'origine interne (note 16)	32 470 437	30 838 077	2 471 030		49 908 310	51 439 615	84 849 777	82 277 692
Investi en immobilisations	(196 199 156)	(192 353 924)	2 471 030		97 907 013	108 354 508	97 907 013	108 354 508
	<u>81 156 483</u>	<u>88 110 386</u>	<u>42 928 651</u>	<u>41 703 402</u>	<u>665 459 007</u>	<u>687 897 485</u>	<u>699 073 432</u>	<u>714 837 735</u>
Engagements et contrats (note 21)								
Éventualités et garanties (note 22)								

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

# Université du Québec à Montréal

## Produits et charges

pour l'exercice clos le 30 avril 2015

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2014		2015		2014		2014	
	2015	Redressé, note 3	2015	2014	2015	2014	2015	Redressé, note 3
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>								
Droits de scolarité	72 173 873	69 706 066					72 173 873	69 706 066
Subventions								
Gouvernement du Québec								
Université du Québec	292 953 617	292 045 059					292 953 617	292 045 059
Ministères et organismes affiliés			18 174 538	18 262 431	22 870 393	23 608 787	41 044 931	41 871 218
Autres	959 855	1 316 767					959 855	1 316 767
Gouvernement du Canada	4 243 472	4 118 588	26 950 423	27 468 812	2 332 632	1 156 625	33 526 527	32 744 025
Autres					689 493	653 329	689 493	653 329
Entreprises auxiliaires	17 618 107	17 406 703					17 618 107	17 406 703
Autres produits	35 513 467	35 606 253	17 407 193	14 308 575	1 197	60 673	52 921 857	49 975 501
Frais indirects de recherche	3 926 048	3 372 116					-	-
Produits de placements (note 17)	174 037	334 702			1 722 763	1 629 545	1 896 800	1 964 247
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés					71 506	375 594	71 506	375 594
	<b>427 562 476</b>	<b>423 906 254</b>	<b>62 532 154</b>	<b>60 039 818</b>	<b>27 687 984</b>	<b>27 484 553</b>	<b>513 856 566</b>	<b>508 058 509</b>
<b>Charges</b>								
Enseignement et recherche	273 742 906	258 682 252					273 742 906	258 682 252
Services à la collectivité	4 932 382	5 276 218	3 050 939	4 845 230			7 983 321	10 121 448
Recherche subventionnée	8 797 003	7 855 579	51 816 174	50 899 842			60 613 177	58 755 421
Bibliothèque	15 214 082	13 964 717					15 214 082	13 964 717
Audiovisuel	5 556 976	5 304 196					5 556 976	5 304 196
Informatique	12 283 908	10 600 567					12 283 908	10 600 567
Administration	42 985 080	46 183 609					42 985 080	46 183 609

**Université du Québec à Montréal**  
**Produits et charges (suite)**

pour l'exercice clos le 30 avril 2015

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2015	2014 <i>Redressé, note 3</i>	2015	2014	2015	2014	2015	2014 <i>Redressé, note 3</i>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Charges (suite)</b>								
Terrains et bâtiments	37 398 062	35 230 301					37 398 062	35 230 301
Services et aide aux étudiants	10 934 924	9 954 491					10 934 924	9 954 491
Entreprises auxiliaires	8 954 936	8 971 062					8 954 936	8 971 062
Animalerie	835 128	948 746					835 128	948 746
Frais indirects de recherche			3 926 048	3 372 116			-	-
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	1 032 300	(1 776 500)					1 032 300	(1 776 500)
Frais d'intérêts et autres frais financiers (note 18)	692 346	616 878			9 763 406	10 486 219	10 455 752	11 103 097
Amortissement des immobilisations corporelles					32 072 075	32 432 713	32 072 075	32 432 713
Amortissement des immobilisations incorporelles					4 544 682	5 043 145	4 544 682	5 043 145
Biens sous le seuil de capitalisation					1 717 859	1 526 836	1 717 859	1 526 836
	<u>423 360 033</u>	<u>401 812 116</u>	<u>58 793 161</u>	<u>59 117 188</u>	<u>48 098 022</u>	<u>49 488 913</u>	<u>526 325 168</u>	<u>507 046 101</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<u>4 202 443</u>	<u>22 094 138</u>	<u>3 738 993</u>	<u>922 630</u>	<u>(20 410 038)</u>	<u>(22 004 360)</u>	<u>(12 468 602)</u>	<u>1 012 408</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Université du Québec à Montréal**  
**Évolution des soldes de fonds**  
pour l'exercice clos le 30 avril 2015

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2014		2015	2014	2015	2014	2015	2014
	2015	Redressé, note 3						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Soldes de fonds (négatifs) au début déjà établis	(183 697 124)	(172 857 902)			159 794 123	150 753 993	(23 903 001)	(22 103 909)
Modification comptable (note 3)	(8 656 800)	(1 445 900)					(8 656 800)	(1 445 900)
Soldes de fonds (négatifs) au début redressés	(192 353 924)	(174 303 802)			159 794 123	150 753 993	(32 559 801)	(23 549 809)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	4 202 443	22 094 138	3 738 993	922 630	(20 410 038)	(22 004 360)	(12 468 602)	1 012 408
Réévaluations et autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	(957 400)	(10 022 400)					(957 400)	(10 022 400)
Apports reçus sous forme d'actifs non amortissables					73 000		73 000	
Virements interfonds (note 16)	(7 090 275)	(30 121 860)	(1 267 963)	(922 630)	8 358 238	31 044 490		
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(196 199 156)	(192 353 924)	2 471 030		147 815 323	159 794 123	(45 912 803)	(32 559 801)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Université du Québec à Montréal

## Flux de trésorerie

pour l'exercice clos le 30 avril 2015

	2015	2014
	\$	Redressé, note 3 \$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(12 468 602)	1 012 408
Éléments hors trésorerie		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(71 506)	(375 594)
Produits de placement réinvestis	(1 722 763)	(1 629 545)
Amortissement des frais d'émission des obligations	124 163	124 163
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(18 960 395)	(18 140 784)
Amortissement des immobilisations corporelles	32 072 075	32 432 713
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 544 682	5 043 145
Apports reçus sous forme d'actifs non amortissables	73 000	
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	1 032 300	(1 776 500)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 19)	11 203 730	(7 029 021)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>15 826 684</b>	<b>9 660 985</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des débiteurs et autres sommes à recevoir à long terme	(106 506)	(217 277)
Acquisitions d'immobilisations	(30 006 931)	(29 871 166)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(30 113 437)</b>	<b>(30 088 443)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts bancaires et autres emprunts à court terme	(1 000 000)	6 000 000
Augmentation de la dette à long terme	13 226 419	1 422 090
Remboursements de la dette à long terme	(22 170 135)	(13 978 171)
Variation du financement à recevoir	7 056 205	12 187 544
Apports reportés afférents aux immobilisations	16 814 306	14 730 487
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>13 926 795</b>	<b>20 361 950</b>
<b>Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(359 958)</b>	<b>(65 508)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>(856 401)</b>	<b>(790 893)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>(1 216 359)</b>	<b>(856 401)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Découvert bancaire	(1 216 359)	(856 401)
	<b>(1 216 359)</b>	<b>(856 401)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

---

### 1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université du Québec à Montréal (ci-après « l'Université ») a été constituée en vertu de la *Loi sur l'Université du Québec* (RLRQ, chapitre U-1). La mission de l'Université consiste à former des étudiants, à contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et à rendre des services à la collectivité. L'Université est un organisme sans but lucratif enregistré en vertu de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers (ci-après les « états financiers ») de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'Université a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif pour répondre aux besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ci-après le « MEESR ») à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*.

L'Université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, doivent appliquer les Normes internationales d'information financière (IFRS) ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le MEESR et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Estimations comptables

Pour dresser des états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées par l'extérieur. Le fonds est composé principalement de sommes consacrées à des activités de recherche.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

---

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à leur juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés à l'état des produits et charges au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, tous les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des instruments financiers dérivés pour lesquels l'Université n'utilise pas la comptabilité de couverture.

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt. Ceux-ci sont constatés au bilan à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans les produits et charges de l'exercice sous la rubrique Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état des produits et charges à titre de frais d'intérêts sur la dette à long terme.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, la valeur comptable de l'actif est réduite et cette réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et charges à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Immobilisations corporelles	
Améliorations de terrains	20 ans
Bâtiments	
Bâtiments ayant une structure en bois	40 ans
Bâtiments excluant ceux ayant une structure en bois	50 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Améliorations majeures aux bâtiments	
Mécanique du bâtiment	25 ans
Réaménagement intérieur	30 ans
Structure et architecture	40 ans
Matériel et équipements	
Équipement de communication et multimédia	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	10 et 20 ans
Réseau de télécommunications	10 ans
Autres équipements	5 et 15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Immobilisations incorporelles	
Développement informatique et logiciels mis au point par l'Université (a)	5 ans
Logiciels	3 ans
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications (b)	17 ans

(a) Le développement informatique en cours n'est pas amorti. L'amortissement de cette immobilisation incorporelle débutera lors de sa mise en service.

(b) Le droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'information scientifique du Québec (RISQ) inc., lequel est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du contrat d'utilisation, jusqu'en 2020.

Les œuvres d'art ne sont pas amorties puisqu'elles ont des durées de vie si longues que celles-ci sont pratiquement illimitées.

#### Réduction de valeur

Lorsque l'Université constate qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des produits et charges. Une réduction de valeur ne fait pas l'objet de reprises par la suite.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

---

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Avantages sociaux futurs

##### a) Régimes à prestations définies

L'Université offre à ses employés admissibles un programme supplémentaire de retraite (le « PSR »), un régime d'assurance collective offert au personnel et aux retraités (le « Régime collectif ») et un régime de prestations de départ pour retraite anticipée (le « Régime de prestations de départ »), tous des régimes à prestations définies. L'Université comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations définies et, à cette fin, l'Université a adopté les conventions suivantes :

L'Université comptabilise ses obligations en vertu de chaque régime d'avantages sociaux à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, le passif au titre des prestations définies de chaque régime est constitué de l'obligation découlant du régime à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs de ce même régime. Si la juste valeur des actifs excède l'obligation au titre des prestations définies, l'actif au titre des prestations définies doit être ajusté, s'il y a lieu, afin de considérer toute provision pour moins-value. Pour chacun des régimes à prestations définies, l'Université détermine l'obligation au titre des prestations définies en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université.

Le coût de tous ces régimes à prestations définies, comptabilisé dans les résultats comprend :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice et
- le coût financier, soit l'intérêt net sur le passif ou l'actif au titre des prestations définies.

Les réévaluations et autres éléments, comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds, correspondent aux éléments suivants :

- la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé à l'aide du taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies;
- les gains et pertes actuariels;
- l'incidence de la provision pour moins-value, s'il y a lieu, dans le cas d'un actif net au titre des prestations définies;
- le coût des services passés, immédiatement à la date des modifications des régimes;
- les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions.

Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

##### b) Régime interentreprises à prestations définies

L'Université participe au Régime de retraite de l'Université du Québec (le « RRUQ »), un régime interentreprises à prestations définies garantissant le paiement de prestations de retraite au personnel de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec. La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée à ce régime de retraite puisque l'Université ne dispose pas de suffisamment d'informations pour y appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies. En conséquence, les cotisations à ce régime sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles.

## Université du Québec à Montréal

### Notes complémentaires

au 30 avril 2015

---

#### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### c) Régimes à cotisations définies

L'Université offre également un régime facultatif à cotisations définies aux chargés de cours, le Régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec (le « RRCCUQ ») ainsi qu'un régime facultatif à cotisations définies offert aux employés membres de l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes des États-Unis, ses territoires et du Canada, section locale 56 (le « IATSE »). Les cotisations à ces régimes sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles.

##### d) Prestations de cessation d'emploi

L'Université a offert durant l'exercice 2014-2015, un programme bonifié de départ volontaire à la retraite comportant des critères d'admissibilité limités. Une provision pour la valeur de ce programme a été comptabilisée dans l'exercice 2014-2015.

#### Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs, les apports reçus sous forme d'immobilisations amortissables, les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations de même que les apports affectés au remboursement de dettes ayant été contractées pour l'acquisition de telles immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Lorsqu'un projet comptabilisé au fonds avec restrictions est complété et qu'une portion des apports qui y étaient affectés n'a pas été utilisée et devient libre d'affectation externe, celle-ci est virée aux produits puis présentée aux soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties, les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations de même que les apports affectés au remboursement de dettes ayant été contractées pour l'acquisition de telles immobilisations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Les apports sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport, lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et charges au poste Produits de placements peu importe le classement de l'actif financier afférent.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les produits tirés des entreprises auxiliaires et les autres produits, composés principalement de frais institutionnels obligatoires, frais afférents et produits autres que ceux tirés des entreprises auxiliaires. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

---

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou qui sont très liquides et peuvent être convertis en tout temps, sans pénalité, en un montant connu de trésorerie.

### 3 - MODIFICATION COMPTABLE

Au 1<sup>er</sup> mai 2014, l'Université a adopté le nouveau chapitre 3462, Avantages sociaux futurs de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* ainsi que le nouveau chapitre 3463, Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif, de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* pour la comptabilisation des charges de retraite et autres avantages sociaux. Ces chapitres remplacent le chapitre 3461 du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* portant sur le même sujet. Conformément aux dispositions transitoires, ces nouveaux chapitres, applicables aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, ont été appliqués rétrospectivement.

Selon le nouveau chapitre 3462, pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies, l'Université a la possibilité de choisir entre l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation pour les régimes pour lesquels cette évaluation a été établie et l'évaluation actuarielle établie aux fins de la comptabilisation. Dans le cas d'un régime non capitalisé, l'entité peut établir l'évaluation actuarielle selon une méthode compatible avec la méthode comptable retenue pour ses régimes capitalisés.

L'Université a décidé d'évaluer les obligations au titre des prestations définies en ayant recours à des évaluations actuarielles basées sur les hypothèses utilisées pour l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation statutaire du RRUQ, à l'exception des hypothèses propres au Régime de prestations de départ, au Régime collectif et au PSR.

De plus, selon ce nouveau chapitre :

- les intérêts débiteurs et le taux de rendement prévu des actifs du régime sont remplacés par un montant d'intérêt net calculé par application d'un taux d'actualisation prescrit à l'obligation nette au titre des prestations définies,
- le report des gains et pertes actuariels, par leur amortissement sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs couverts par les régimes de retraite, a été éliminé et les gains et pertes actuariels doivent être constatés immédiatement dans les résultats et
- le report du coût des services passés, par leur amortissement sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel, a été éliminé et les coûts des services passés doivent être constatés immédiatement dans les résultats.

Selon le nouveau chapitre 3463, l'Université doit comptabiliser les réévaluations et autres éléments directement dans l'actif net et les présenter sous un poste distinct dans l'état de l'évolution des soldes de fonds.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 3 - MODIFICATION COMPTABLE (suite)

Pour l'exercice clos le 30 avril 2014, l'application de ces nouvelles normes comptables a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants :

	2014
	\$
<b>Bilan</b>	
<b>Fonds de fonctionnement</b>	
Passif au titre des prestations définies (note 15)	8 656 800
PSR	19 000
Régime collectif	(4 906 600)
Régime de prestations de départ	13 544 400
Soldes de fonds (négatifs) - Non grevé d'affectations	(8 656 800)
<b>Produits et charges</b>	
<b>Fonds de fonctionnement</b>	
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	(2 811 500)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	2 811 500
<b>Évolution des soldes de fonds</b>	
<b>Fonds de fonctionnement</b>	
Soldes de fonds (négatifs) au début	(1 445 900)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	2 811 500
Réévaluations et autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	(10 022 400)
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(8 656 800)
<b>Flux de trésorerie</b>	
<b>Activité de fonctionnement</b>	
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	2 811 500
Éléments hors trésorerie - Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	(2 811 500)

**Université du Québec à Montréal**  
**Notes complémentaires**  
 au 30 avril 2015

**4 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>À court terme</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<i>Fonds de fonctionnement</i>		
Droits de scolarité à recevoir (a)	6 006 134	5 798 392
Sommes à recevoir de l'Université du Québec – Siège social	90 835	325 995
Sommes à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal	723 755	334 484
Subvention à recevoir du MEESR (b)	56 177 266	61 072 120
Subvention à recevoir du MEESR relative au passif environnemental	144 685	293 000
Subvention à recevoir du Conseil du trésor relative au passif environnemental	24 000	148 950
Effets à recevoir		
Autres, au taux de 7 % (2014: 7%), échéant entre novembre 2015 et juin 2018 (2014: échéant entre novembre 2015 et juin 2018)	74 100	106 288
Autres (c)	3 470 899	4 685 131
	<u>66 711 674</u>	<u>72 764 360</u>
<i>Fonds avec restrictions</i>		
Sommes à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal	1 627 881	1 382 162
Autres	2 952 474	1 053 018
	<u>4 580 355</u>	<u>2 435 180</u>
<i>Fonds des immobilisations</i>		
Subvention à recevoir du MEESR	1 815 460	1 815 460
Sommes à recevoir de l'Université du Québec – Siège social	4 341 782	4 840 164
Financement à recevoir du MCE (d)	2 828 889	6 103 152
Financement à recevoir du MFQ (e)	562 595	953 052
Autres	15 754	65 377
	<u>9 564 480</u>	<u>13 777 205</u>
	<u>80 856 509</u>	<u>88 976 745</u>

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 4 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>À long terme</b>		
<i>Fonds de fonctionnement</i>		
Subvention à recevoir du MEESR découlant d'un décret lié à l'application initiale des PCGR	7 727 452	7 732 930
Effets à recevoir		
Université du Québec (f)	2 074 044	1 895 477
Autres, au taux de 7 % (2014: 7%), échéant entre novembre 2015 et juin 2018 (2014: échéant entre novembre 2015 et juin 2018)	<u>30 885</u>	<u>97 468</u>
	<u>9 832 381</u>	<u>9 725 875</u>
<i>Fonds des immobilisations</i>		
Financement à recevoir du MCE (d)	-	2 828 890
Financement à recevoir du MFQ (e)	<u>285 734</u>	<u>848 329</u>
	<u>285 734</u>	<u>3 677 219</u>
	<u>10 118 115</u>	<u>13 403 094</u>

- (a) Au 30 avril 2015, la valeur comptable des droits de scolarité à recevoir totalise 7 206 134 \$ (6 898 392 \$ au 30 avril 2014). Ces droits de scolarité à recevoir sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 1 200 000 \$ (1 100 000 \$ au 30 avril 2014).
- (b) Au fonds de fonctionnement, le solde des subventions à recevoir du MEESR au 30 avril 2015 comprend notamment :
- i) Une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier ou à l'adoption de mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre financier approuvées par le MEESR de 24 818 500 \$ (25 589 500 \$ au 30 avril 2014);
  - ii) Une subvention spéciale liée au financement des coûts de rémunération de 12 888 990 \$ (14 250 809 \$ au 30 avril 2014).
  - ii) Une subvention pour les variations de clientèle de 11 521 500 \$ (7 625 900 \$ au 30 avril 2014).
- (c) Au 30 avril 2015, la valeur comptable des autres sommes à recevoir totalise 3 600 211 \$ (4 685 131 \$ au 30 avril 2014). Ces autres sommes à recevoir sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 129 312 \$ (0 \$ au 30 avril 2014).
- (d) En vertu d'un décret gouvernemental du 28 avril 1999, l'Université a acquis les actions de la Société de gestion Marie-Victorin en contrepartie du transfert des équipements du Jardin botanique, du Biodôme et du Planétarium à la Ville de Montréal.

La participation de 27 % dans la Société de gestion Marie-Victorin, au montant de 160 800 000 \$, a été complètement dévaluée puisque cette société ne détenait plus d'actifs.

En vertu de décrets gouvernementaux de 1999 et 2000, le gouvernement du Québec a accordé des subventions correspondant au capital et aux intérêts nécessaires pour pourvoir aux emprunts correspondants de 160 800 000 \$.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 4 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

Au 30 avril 2015, le financement à recevoir à court terme du ministère du Conseil exécutif (MCE) est de 2 828 889 \$ (6 103 152 \$ au 30 avril 2014) et le financement à recevoir à long terme est nul (2 828 890 \$ au 30 avril 2014). L'ensemble du financement à recevoir correspond aux dettes décrites à la note 12 (c).

- (e) Dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, des subventions correspondant au capital et aux intérêts nécessaires pour pourvoir aux emprunts correspondants de 3 943 294 \$ ont été octroyées à l'UQAM. Le solde du financement à recevoir du ministère des Finances (MFQ) est de 848 329 \$ (1 801 381 \$ au 30 avril 2014).
- (f) Les effets à recevoir de l'Université du Québec sont composés de :
- i) La quote-part dans l'actif du régime supplémentaire de retraite pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec (PSR), sans intérêt ni modalités d'encaissement, de 2 040 712 \$ (1 862 469 \$ au 30 avril 2014);
  - ii) La quote-part des ristournes en assurance vie et collective de l'Université du Québec, sans intérêt ni modalités d'encaissement, de 33 332 \$ (33 008 \$ au 30 avril 2014).

### 5 - PLACEMENTS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Obligations résiduelles de la province du Québec, 5,641 % (5,641 % au 30 avril 2014), échéant en décembre 2036	<u>31 838 571</u>	<u>30 115 808</u>

La valeur nominale des obligations résiduelles est de 105 782 000 \$. La direction devra réinvestir cette somme jusqu'en 2044 dans le but d'encaisser un montant total de 150 000 000 \$ et de l'utiliser pour rembourser les débetures non garanties totalisant 150 000 000 \$ (voir la note 12 (d)) échéant à cette date.

**Université du Québec à Montréal**  
**Notes complémentaires**  
 au 30 avril 2015

**6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			2015
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	31 432 617		31 432 617
Améliorations de terrains	704 661	647 001	57 660
Bâtiments	591 194 600	224 842 137	366 352 463
Améliorations majeures aux bâtiments	144 898 125	45 191 361	99 706 764
Améliorations locatives (a)	2 186 049	643 378	1 542 671
Construction en cours	4 757 835		4 757 835
Matériel et équipement (a)			
Équipement de communication et multimédia	12 841 822	7 459 509	5 382 313
Équipement informatique	17 861 810	12 016 625	5 845 185
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	41 701 666	19 735 284	21 966 382
Réseau de télécommunications	12 678 156	7 106 504	5 571 652
Autres équipements	17 349 243	10 766 584	6 582 659
Documents de bibliothèque	25 894 797	17 447 621	8 447 176
Manuels pédagogiques			
Matériel roulant	507 322	340 447	166 875
Œuvres d'art	5 413 079		5 413 079
	<u>909 421 782</u>	<u>346 196 451</u>	<u>563 225 331</u>

(a) Des améliorations locatives au coût de 1 107 106 \$ (amortissement cumulé de 276 777 \$) ainsi que du matériel et équipement au coût de 332 591 \$ (amortissement cumulé de 169 199 \$) ont été acquis en vertu d'un contrat de location-acquisition.

			2014
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	31 432 617		31 432 617
Améliorations de terrains	1 140 847	1 047 954	92 893
Bâtiments	591 194 600	213 012 894	378 181 706
Améliorations majeures aux bâtiments	134 066 343	41 074 091	92 992 252
Améliorations locatives (a)	1 984 688	370 835	1 613 853
Construction en cours	896 634		896 634
Matériel et équipement (a)			
Équipement de communication et multimédia	12 886 227	7 337 048	5 549 179
Équipement informatique	20 512 603	13 396 984	7 115 619
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	40 425 194	18 806 013	21 619 181
Réseau de télécommunications	15 528 283	10 099 169	5 429 114
Autres équipements	18 127 418	10 598 388	7 529 030
Documents de bibliothèque	27 556 554	18 944 702	8 611 852
Manuels pédagogiques	20 905	20 905	
Matériel roulant	701 052	524 763	176 289
Œuvres d'art	5 340 079		5 340 079
	<u>901 814 044</u>	<u>335 233 746</u>	<u>566 580 298</u>

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

- (a) Des améliorations locatives au coût de 1 107 106 \$ (amortissement cumulé de 55 355 \$) ainsi que du matériel et équipement au coût de 332 591 \$ (amortissement cumulé de 33 840 \$) ont été acquis en vertu d'un contrat de location-acquisition.

### 7 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2015	
	Coût	Coût non amorti
	Amortissement cumulé	
	\$	\$
Développement informatique et logiciels mis au point par l'Université	20 530 411	4 719 120
Développement informatique en cours	748 926	748 926
Logiciels	2 764 465	519 282
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications	894 737	267 543
	<u>24 938 539</u>	<u>6 254 871</u>

	2014	
	Coût	Coût non amorti
	Amortissement cumulé	
	\$	\$
Développement informatique et logiciels mis au point par l'Université	20 313 521	7 470 146
Développement informatique en cours	748 926	748 926
Logiciels	4 075 856	970 483
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications	894 737	320 175
	<u>26 033 040</u>	<u>9 509 730</u>

### 8 - EMPRUNTS BANCAIRES ET AUTRES EMPRUNTS À COURT TERME

#### Facilités de crédit bancaire

Au 30 avril 2015, le prêt à terme émis le 29 avril 2015 et venant à échéance le 28 mai 2015 à l'intérieur de facilités de crédit, au taux de 1,11% (1,32% au 30 avril 2014) s'élèvent à 44 000 000 \$ (45 000 000 \$ au 30 avril 2014). Les taux d'intérêt correspondent au taux préférentiel dont la moyenne pour l'exercice financier a été de 2,96 % (3,00% au 30 avril 2014). Cependant, l'Université diminue son coût d'emprunt en empruntant à taux fixe pour des périodes inférieures à 360 jours et, ainsi, le taux réel moyen sur les sommes ainsi fixées a été de 1,28 % (1,33% au 30 avril 2014). Au 30 avril 2015, le taux préférentiel est de 2,85% (3,00% au 30 avril 2014).

Le MEESR a autorisé l'Université, aux fins de financement de ses opérations de fonctionnement et d'immobilisations, à conclure des emprunts temporaires d'une somme maximale de 140 000 000 \$ jusqu'au 31 mai 2015 (140 000 000 \$ au 30 avril 2014).

L'Université dispose de deux facilités de crédit bancaire auprès d'institutions financières. En tout temps, les facilités bancaires utilisées ne peuvent excéder le montant total autorisé par le MEESR.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 9 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2015	2014
	\$	\$
<i>Fonds de fonctionnement</i>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	12 497 187	14 942 558
Salaires et charges sociales à payer	24 383 255	16 981 268
Vacances et congés de maladie à payer	10 278 412	10 442 720
Sommes à payer au MEESR (a)	3 762 820	952 600
Autres	2 382 602	2 307 666
	<u>53 304 276</u>	<u>45 626 812</u>
<i>Fonds avec restrictions</i>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 942 437	1 354 361
Salaires et charges sociales à payer	1 934 693	1 418 218
	<u>3 877 130</u>	<u>2 772 579</u>
<i>Fonds des immobilisations</i>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 550 879	2 151 185
Intérêts courus sur la dette à long terme	2 402 254	2 420 393
Retenues sur contrats	1 297 549	1 101 634
	<u>6 250 682</u>	<u>5 673 212</u>
	<u>63 432 088</u>	<u>54 072 603</u>

Les créiteurs et autres dettes de fonctionnement comprennent un montant de 9 664 600 \$ (8 713 199 \$ au 30 avril 2014) à titre de charges sociales à payer.

- (a) Les sommes à payer au MEESR correspondent notamment aux montants liés aux ajustements de clientèle. Au 30 avril 2015, la somme réelle attribuable aux subventions pour les variations de clientèle est inférieure au montant versé par le MEESR à cette fin et, par conséquent, ces sommes excédentaires doivent être remboursées. Dans le cas contraire, un montant serait présenté dans les Débiteurs et autres sommes à recevoir. Les sommes à payer au MEESR comprennent également la récupération par le MEESR de certaines subventions.

### 10 - PRODUITS REPORTÉS

	2015	2014
	\$	\$
Droits de scolarité, autres frais étudiants et colloques	<u>1 964 295</u>	<u>1 697 259</u>

### 11 - APPORTS REPORTÉS DU FONDS AVEC RESTRICTIONS

Les apports reportés du fonds avec restrictions représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à la recherche. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	38 930 823	40 034 052
Sommes encaissées au cours de l'exercice	60 181 822	58 936 589
Montants constatés à titre de produits	<u>(62 532 154)</u>	<u>(60 039 818)</u>
Solde à la fin	<u>36 580 491</u>	<u>38 930 823</u>

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 11 - APPORTS REPORTÉS DU FONDS AVEC RESTRICTIONS (suite)

Les apports reportés du fonds avec restrictions proviennent des sources suivantes :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
MEESR et organismes affiliés	11 939 400	10 764 276
Gouvernement du Canada	18 190 031	19 584 054
Autres	6 451 060	8 582 493
	<u>36 580 491</u>	<u>38 930 823</u>

### 12 - DETTE À LONG TERME

	<u>2015</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	Court terme	Total	Total
	\$	\$	\$
Emprunt bancaire, taux CDOR (0,991 %; 1,24 % au 30 avril 2014), remboursable par versements mensuels de 165 389 \$, capital et intérêts et par un versement de 13 391 800 \$, capital et intérêts, échu en juin 2014 (a)	-	-	13 450 680
Emprunt auprès de Financement-Québec, 1,427 %, remboursable par versements semi-annuels de 404 950 \$, capital et intérêts, échu en août 2014 (b)	-	-	402 081
Emprunt bancaire, taux CDOR (0,991 %; 1,24 % au 30 avril 2014), remboursable par versements mensuels de 319 408 \$, capital et intérêts, échu en décembre 2014 (a) (c)	-	-	2 529 820
Emprunt bancaire, taux CDOR (0,991 %; 1,24 % au 30 avril 2014), remboursable par versements mensuels de 148 889 \$, échéant en novembre 2015 (a) (c)	1 042 222	1 042 222	2 828 889
Emprunt bancaire, 4,58 %, remboursable par versements semestriels de 893 333 \$, échéant en novembre 2015 (c)	1 786 667	1 786 667	3 573 333
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,099 %, remboursable par versements semi-annuels de 288 733 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2016 (b)	562 596	848 329	1 399 300

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 12 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2015 Court terme \$	2015 Total \$	2014 Total \$
Emprunt bancaire, 2,608% semi-annuel, remboursable par versements mensuels de 152 713 \$, capital et intérêts échéant en juin 2022	1 540 205	11 973 052	-
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, 3,5 %, remboursable par versements mensuels de 14 072 \$, capital et intérêts, échéant en août 2022	135 149	1 100 409	1 231 292
Emprunt bancaire, 4,86 %, remboursable par versements mensuels de 23 250 \$, échéant en février 2026	279 000	3 022 500	3 301 500
Débetures non garanties de premier rang, série « A », valeur nominale de 150 000 000 \$, 5,86 %, échéant en 2044, intérêts payables semestriellement (d)		<u>146 440 665</u>	146 316 502
		<u>166 213 844</u>	175 033 397
Versements exigibles à court terme	5 345 839	<u>5 345 839</u>	20 916 767
		<u>160 868 005</u>	<u>154 116 630</u>

- (a) L'Université utilise des accords de taux d'intérêt pour fixer le taux d'intérêt de ces emprunts portant intérêt à taux variable. Les accords de taux d'intérêt en vigueur sont détaillés à la note 14.
- (b) Le gouvernement prend à sa charge le capital et les intérêts de ces emprunts. Les montants payables par le gouvernement sont grevés d'une hypothèque mobilière en faveur de Financement-Québec.
- Ces dettes sont relatives au financement à recevoir du MFQ présenté à la note 4 (e).
- (c) Ces dettes sont relatives au financement à recevoir du MCE présenté à la note 4 (d).
- (d) Le remboursement de ces débetures sera effectué à même le placement du fonds des immobilisations (voir note 5). Dans l'éventualité où le placement devait générer moins que la somme nécessaire au remboursement de la dette, le ministre responsable est autorisé à octroyer une subvention pour compenser le manque à gagner.

Le ministre est également autorisé à récupérer de l'Université, en 2044, le surplus dont elle bénéficierait si le placement devait générer plus que les 150 000 000 \$ attendus. En vertu de décrets de 2009 et 2012, le gouvernement prend à sa charge une portion des intérêts annuels, soit 6 626 429 \$ annuellement.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 12 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	<u>\$</u>
2016	5 345 839
2017	2 284 936
2018	2 045 268
2019	2 092 586
2020	2 141 190

La portion subventionnée par le gouvernement du Québec incluse dans les versements pour les cinq prochains exercices s'établit comme suit :

	<u>\$</u>
2016	3 391 484
2017	285 734
2018	-
2019	-
2020	-

### 13 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'immobilisations ou d'apports grevés d'affectations d'origine externe destinés à l'acquisition d'immobilisations. Ces apports reportés ont varié comme suit au cours de l'exercice clos le 30 avril 2015:

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Solde au début	347 321 163	350 731 460
Sommes encaissées au cours de l'exercice	16 814 306	14 730 487
Montants constatés à titre de produits	(18 960 395)	(18 140 784)
Solde à la fin	<u>345 175 074</u>	<u>347 321 163</u>

Les apports reportés afférents aux immobilisations proviennent des sources suivantes :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
MEESR et organismes affiliés	324 543 712	326 691 226
Gouvernement du Canada	16 664 986	16 133 494
Autres	3 966 376	4 496 443
Solde à la fin	<u>345 175 074</u>	<u>347 321 163</u>

**Université du Québec à Montréal**  
**Notes complémentaires**  
 au 30 avril 2015

**14 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Afin de se prémunir contre les fluctuations des taux d'intérêt, l'Université a conclu des contrats de swap de taux d'intérêt dont les conditions s'établissent comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Montant notionnel	1 042 222 \$	18 809 389 \$
Échéance	novembre 2015	de juin 2014 à novembre 2015
Taux d'intérêt fixe payable par l'Université	2,15 %	de 2,14 % à 3,28 %
Taux d'intérêt variable payable par la contrepartie	taux CDOR 1 mois (0,99 %)	taux CDOR 1 mois (1,24 %)
Juste valeur (a)	(4 084 \$)	(75 590 \$)

(a) La juste valeur a été déterminée en fonction des informations fournies par l'institution financière.

**15 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

**Régimes à cotisations définies**

La charge de l'exercice relativement au RRCCUQ et au IATSE est respectivement de 2 262 647 \$ (2 100 356 \$ en 2014) et de 31 168 \$ (11 323 \$ en 2014).

**Régime interentreprises à prestations définies**

Le nombre de participants au RRUQ pour l'ensemble des établissements est de 8 962 (8 909 au 30 avril 2014), dont 3 298 (3 267 au 30 avril 2014) pour l'Université. La charge de l'exercice relativement au RRUQ est de 21 935 306 \$ (19 639 872 \$ en 2014). Les états financiers du RRUQ sont disponibles sur le site web du Régime de retraite de l'Université du Québec.

**Régimes à prestations définies**

L'Université offre à ses employés admissibles un régime de retraite soit le PSR ainsi que des avantages complémentaires de retraite soit le Régime collectif et des avantages postérieurs à l'emploi soit le Régime de prestations de départ, tous des régimes à prestations définies.

**Université du Québec à Montréal**  
**Notes complémentaires**  
 au 30 avril 2015

**15 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**

*Évaluations actuarielles*

L'évaluation actuarielle la plus récente du PSR a été effectuée en date du 31 décembre 2013 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2016.

L'évaluation actuarielle la plus récente des autres régimes a été effectuée en date du 31 mars 2015 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 mars 2018.

L'obligation et le passif au titre des prestations définies, qui représentent le même montant en raison de l'absence d'actif détenu en fiducie, s'établissent comme suit pour chacun des régimes à prestations définies offert par l'Université :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	<i>Redressé, note 3</i>
		\$
PSR	3 085 000	2 941 000
Régime collectif	13 854 500	15 283 900
Régime de prestations de départ	<u>69 460 500</u>	<u>66 185 400</u>
Passif au titre des prestations définies	<u><u>86 400 000</u></u>	<u><u>84 410 300</u></u>

Les prestations versées par l'Université aux participants aux régimes à prestations définies au cours de l'exercice totalisent 8 368 700 \$ (8 342 300 \$ en 2014).

**Université du Québec à Montréal**  
**Notes complémentaires**  
 au 30 avril 2015

**15 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**

*Coûts des avantages sociaux futurs constatés*

				2015
	PSR	Régime collectif	Régime de prestations de départ	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût de l'employeur pour les services courants	57 000	532 500	3 756 400	4 345 900
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations définies	161 000	940 500	3 953 600	5 055 100
	<u>218 000</u>	<u>1 473 000</u>	<u>7 710 000</u>	<u>9 401 000</u>
				2014
				<i>Redressé, note 3</i>
	PSR	Régime collectif	Régime de prestations de départ	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût de l'employeur pour les services courants	57 000	484 300	2 947 000	3 488 300
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations définies	137 000	918 900	3 647 700	4 703 600
	<u>194 000</u>	<u>1 403 200</u>	<u>6 594 700</u>	<u>8 191 900</u>

**Université du Québec à Montréal**  
**Notes complémentaires**  
 au 30 avril 2015

**15- AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**

*Principales hypothèses*

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	%	<i>Redressé, note 3</i>
		%
<b>Obligations au titre des prestations définies</b>		
Taux d'actualisation		
PSR	5,50	5,50
Régime collectif	6,00	6,00
Régime de prestations de départ	6,00	6,00
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50
<b>Coût des prestations définies</b>		
Taux d'actualisation		
PSR	5,50	5,50
Régime collectif	6,35	6,35
Régime de prestations de départ	6,35	6,35
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	7,15 %	7,50 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	5,35 %	5,30 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2022	2022

**Prestations de cessation d'emploi**

Le coût des prestations accordées au cours de l'exercice s'élève à 3 776 513 \$.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 16 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne sont destinés aux fins suivantes :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Acquisition d'immobilisations	49 908 310	51 439 615
Colloques, aide aux chercheurs, frais indirects de recherche	<u>34 941 467</u>	<u>30 838 077</u>
	<u>84 849 777</u>	<u>82 277 692</u>

De plus, des ressources non grevées d'affectations de 7 090 275 \$ (30 121 860 \$ en 2014) et de 1 267 963 \$ (922 630 \$ en 2014) ont été transférées respectivement du fonds de fonctionnement et du fonds avec restrictions au fonds des immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations, aux remboursements d'emprunts à long terme et aux versements des intérêts sur la dette à long terme.

### 17 - PRODUITS DE PLACEMENTS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts		
Non affectés	<u>1 896 800</u>	<u>1 964 247</u>

### 18 - FRAIS D'INTÉRÊTS ET AUTRES FRAIS FINANCIERS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme et autres frais financiers (a)	9 763 406	10 486 219
Intérêts sur les emprunts bancaires	<u>692 346</u>	<u>616 878</u>
	<u>10 455 752</u>	<u>11 103 097</u>

(a) Les frais d'intérêts sur la dette à long terme incluent 124 163 \$ (124 163 \$ au 30 avril 2014) résultant de l'amortissement des frais d'émission des obligations.

### 19 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	4 455 516	2 936 120
Stocks	(249 789)	11 011
Frais payés d'avance	(762 698)	(1 355 027)
Frais différés	484 512	86 691
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	9 359 485	(8 321 375)
Produits reportés	267 036	716 788
Apports reportés du fonds avec restrictions	<u>(2 350 332)</u>	<u>(1 103 229)</u>
	<u>11 203 730</u>	<u>(7 029 021)</u>

**Université du Québec à Montréal**  
**Notes complémentaires**  
 au 30 avril 2015

**20 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

L'Université détient un intérêt économique dans la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, (ci-après la «Fondation»), puisque la Fondation recueille auprès du public des dons destinés à être remis à l'Université.

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2015, l'Université a conclu les opérations suivantes avec la Fondation:

	<u>2015</u>		<u>2014</u>	
	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>
	\$	\$	\$	\$
Fonds de fonctionnement				
Charges (dons en nature sous forme de services)		309 135		241 750
Charges (dons)		1 250 000		1 250 000
Fonds avec restrictions				
Produits	5 032 462		4 998 667	
Fonds des immobilisations				
Produits (dons en nature)	138 376		44 324	

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

En plus des opérations entre apparentés divulguées ci-dessus ou déjà présentées dans les états financiers:

- En vertu d'un contrat de location, l'Université loue à la Fondation les stationnements situés sur les campus de l'Université. La Fondation confie par contrat la gestion des stationnements à l'Université. En vertu de ces deux contrats, l'Université facture un loyer et des honoraires de gestion à la Fondation et remet annuellement à la Fondation un montant établi suite à l'application des modalités prévues aux contrats.

Pour l'exercice clos le 30 avril 2015, la remise à la Fondation a été établie à 8 316 \$ (2014 : 9 204 \$) et ce montant correspond au solde à payer à la fin de l'exercice.

Les contrats de location et de gestion sont renouvelables annuellement et peuvent être résiliés avec un avis d'au moins 90 jours avant la date d'expiration du renouvellement des contrats.

- L'Université est apparentée à tous les autres établissements du réseau de l'Université du Québec ainsi qu'avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'Université n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 21 - ENGAGEMENTS ET CONTRATS

La direction a estimé que les montants non inscrits aux livres pour des contrats non complétés d'achats de biens et de services totalisent approximativement 24 000 000 \$. Ce montant comprend des engagements pour la durée du contrat, des contrats résiliables en tout temps ainsi que des contrats résiliables en adressant au fournisseur un préavis de quelques mois, avec ou sans frais.

L'Université s'est engagée, en vertu de contrats de location à long terme à verser une somme de 10 990 995 \$ (11 295 961 \$ au 30 avril 2014), lesquels contiennent des clauses d'ajustement pour les taxes et les services liés à la location des bâtiments. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	<u>\$</u>
2016	2 183 780
2017	1 927 856
2018	1 333 468
2019	1 310 968
2020	1 045 770

L'Université s'est engagée, en vertu d'une entente d'usufruit à verser une somme de 6 763 749 \$ (6 902 766 \$ au 30 avril 2014), laquelle contient des clauses d'ajustement pour les taxes et les services liés à l'utilisation de bâtiments. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	<u>\$</u>
2016	417 053
2017	417 053
2018	417 053
2019	417 053
2020	430 955

De plus, l'Université s'est engagée auprès du personnel enseignant au titre des crédits d'enseignement en réserve, conformément à la convention collective intervenue entre l'Université et le Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal, pour un total de 3 628 crédits (3 836 crédits au 30 avril 2014). Ces engagements sont non monnayables et doivent être compensés selon les modalités décrites à la convention collective.

## Université du Québec à Montréal

### Notes complémentaires

au 30 avril 2015

#### 22 - ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

- (a) Des poursuites en dommages et intérêts pour un montant total de 432 622 \$ ont été enregistrées contre l'Université. L'issue de ces litiges ne peut être déterminée, de sorte qu'aucune provision n'est comptabilisée relativement à ces éventualités. Selon la direction de l'Université, aucun règlement pouvant découler de celles-ci n'aurait un impact significatif sur les états financiers de l'Université. Dans le cours normal de ses activités, l'Université a reçu d'autres réclamations. La direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée à cet égard.
- (b) En vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'Université s'est portée garante, au bénéfice de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, du solde du fonds général de la Fondation si celui-ci devient négatif, et ce, jusqu'à concurrence de ce solde, mais pour un montant n'excédant pas 1 000 000 \$. Cette garantie n'est assortie d'aucune date d'échéance prédéterminée.
- (c) L'Université, à l'instar des autres établissements du réseau de l'Université du Québec, fait l'objet de griefs logés par les syndicats de son établissement, dont les salariés participent au Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ), concernant l'indexation des rentes du RRUQ. L'issue du litige ne peut être déterminée et le montant de perte éventuelle pouvant résulter de ce litige ne peut être estimé de façon fiable et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers.
- (d) Une plainte a été déposée auprès de la Commission de l'équité salariale relativement au calcul des ajustements salariaux pour certaines catégories d'emplois. L'issue de cette plainte ne peut être déterminée et il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant des décaissements qui pourraient éventuellement résulter de cette plainte; par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers.
- (e) Dans le cadre du Programme de garantie financière de la Commission Canadienne de Sûreté Nucléaire, l'Université a reconnu une responsabilité financière de 543 000 \$, conformément aux exigences de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (L.C. 1997, ch. 9) et aux obligations afférentes aux titulaires de permis. Cette reconnaissance vise à assurer les engagements de l'Université à l'égard de la restauration sécuritaire de l'installation nucléaire.

#### 23 - PASSIF ENVIRONNEMENTAL

Un recensement effectué démontre que l'Université a sous sa responsabilité des terrains contaminés. En vertu de la réglementation en matière d'environnement, l'Université pourrait être tenue de réaliser des travaux de décontamination. Pour l'exercice clos le 30 avril 2015, les coûts de décontamination encourus sont nuls (nuls au 30 avril 2014) et les coûts supplémentaires à venir sont estimés à 168 685 \$ (148 950 \$ au 30 avril 2014). Un passif relatif à ces travaux supplémentaires est comptabilisé au fonds de fonctionnement au bilan de l'Université. Un débiteur net de 168 685 \$ (441 950 \$ au 30 avril 2014) est comptabilisé au bilan puisque le gouvernement du Québec a signifié qu'il assumera les coûts et passifs estimés relativement à ces terrains.

En date du 30 avril 2015, la direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée relativement aux coûts supplémentaires à venir.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

---

### 24 - INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'Université est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est coordonnée par la direction de l'Université, en étroite collaboration avec le conseil d'administration, et se concentre à garantir activement les flux de trésorerie à court et à moyen terme de l'Université en minimisant son exposition au marché des capitaux. Les placements financiers à long terme sont gérés dans le but de générer des revenus durables.

L'Université ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des instruments financiers dérivés, à des fins spéculatives.

#### Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

##### *Risque de marché*

##### – Risque de taux d'intérêt

Le placement et les dettes à long terme portant intérêt à taux fixe exposent l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire et les dettes à long terme portant intérêt à taux variable exposent l'Université au risque de flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Ce risque est couvert par l'Université par des accords de taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

##### *Risque de crédit*

L'Université est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan, et a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et autres sommes à recevoir, étant donné que le manquement de l'un de ces débiteurs à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Université. Le solde des droits de scolarité à recevoir est géré et analysé de façon continue, de sorte que l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas significative, tandis que les autres sommes à recevoir présentent un faible risque de crédit puisqu'elles sont principalement à recevoir de l'Université du Québec et du MEESR.

##### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan. L'Université établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

#### Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

La valeur comptable des actifs financiers de l'Université qui sont évalués au coût après amortissement totalise 122 813 195 \$ (132 495 647 \$ au 30 avril 2014).

**Université du Québec à Montréal**  
**Notes complémentaires**  
au 30 avril 2015

---

**24 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**Passifs financiers garantis**

La valeur comptable des passifs financiers qui sont garantis est de 5 492 678 \$ (12 548 883 \$ au 30 avril 2014). Ces garanties, lesquelles sont incluses à la note 4, sont constituées de la subvention à recevoir du MEESR au fonds des immobilisations de 1 815 460 \$ (1 815 460 \$ au 30 avril 2014), du financement à recevoir du MCE de 2 828 889 \$ (8 932 042 \$ au 30 avril 2014) et du financement à recevoir du MFQ de 848 329 \$ (1 801 381 \$ au 30 avril 2014).

**25 - CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de 2014 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2015.



Montréal, le 3 décembre 2015

Monsieur Robert Proulx  
Recteur  
Université du Québec à Montréal  
Pavillon Athanase-David  
1430, Saint-Denis, local D-5260  
Montréal (Québec) H2X 3J8

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint cinq exemplaires des états financiers de l'Université du Québec à Montréal au 30 avril 2015.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Sylvie Lenoir". The signature is fluid and cursive.

Sylvie Lenoir, CPA auditrice, CA, M.Sc.  
Directrice de vérification

P-j.

## **UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

EXTRAIT du procès-verbal de la cinq cent seizième assemblée ordinaire du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal, tenue le mardi 10 novembre 2015 à 16 heures, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

---

#### **Approbation des états financiers 2014-2015**

##### **RÉSOLUTION 2015-A-16930**

ATTENDU les documents déposés en annexe A-516-6.2;

ATTENDU les règles de l'UQAM et de l'Université du Québec selon lesquelles l'UQAM doit présenter des états financiers au terme d'une année financière;

ATTENDU le rapport projet de l'auditeur indépendant;

ATTENDU la recommandation de la Direction de l'UQAM d'effectuer un virement global de 7 090 275 \$ du fonds de fonctionnement vers le fonds des immobilisations et de 1 267 963 \$ du fonds avec restrictions vers le fonds des immobilisations;

ATTENDU l'application des principes comptables généralement reconnus impliquant l'approbation par le Conseil d'administration de l'Université des virements du fonds de fonctionnement et du fonds avec restrictions vers le fonds des immobilisations;

ATTENDU la recommandation de la directrice des Services financiers;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances;

ATTENDU la recommandation du Comité d'audit;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Manon Durivage, appuyé par monsieur André Dorion, que le Conseil d'administration :

APPROUVE les états financiers 2014-2015 de l'UQAM au 30 avril 2015, tels que déposés en annexe;

APPROUVE les virements totalisant 7 090 275 \$ du fonds de fonctionnement vers le fonds des immobilisations et de 1 267 963 \$ du fonds avec restrictions vers le fonds des immobilisations;

AUTORISE le recteur et la présidente du Conseil d'administration à signer les états financiers 2014-2015 en version définitive;

**RÉSOLUTION 2015-A-16930 (SUITE)**

AUTORISE le vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances à communiquer la présente résolution et les états financiers au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**COPIE CONFORME**

Montréal, le 10 novembre 2015

  
\_\_\_\_\_  
Johanne Fortin  
Directrice du Secrétariat des instances

Le 10 novembre 2015  
VL/mp

## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT du procès-verbal de la cinq cent seizième assemblée ordinaire du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal, tenue le mardi 10 novembre 2015 à 16 heures, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

---

#### État de traitement des membres du personnel de la direction 2014-2015

##### RÉSOLUTION 2015-A-16931

ATTENDU les documents déposés en annexe A-516-6.3;

ATTENDU les directives du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche indiquant que chaque établissement universitaire doit présenter l'état de traitement des membres de son personnel au terme d'une année financière;

ATTENDU le rapport de l'auditeur indépendant;

ATTENDU la recommandation de la directrice des Services financiers;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur André Dorion, appuyé par monsieur Robert Proulx, que le Conseil d'administration :

APPROUVE l'état de traitement des membres du personnel de direction 2014-2015 tel que déposé en annexe;

AUTORISE le recteur et la présidente du Conseil d'administration à signer le document officiel;

AUTORISE le vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances à communiquer la présente résolution et ledit document au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

##### COPIE CONFORME

Montréal, le 10 novembre 2015



Johanne Fortin  
Directrice du Secrétariat des instances

Le 10 novembre 2015

VL/mp

Université du Québec à Montréal

**Systeme d'information financière des universités  
2014-2015**

  
Responsable des ressources financières

2015-12-03  
Date

**TABLE DES MATIÈRES**

	PAGE
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>ANNEXE</b>
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
<del>ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS</del>	<del>5</del>
<del>ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS</del>	<del>6</del>
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
ANNEXE 11 : REDRESSEMENTS DES SOLDES DE FONDS	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO)	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20

ACTIF	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
<b>Actif à court terme</b>								
1	Encaisse (001)	s/o	0	0	0	0		\$ 1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0		\$ 2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0		\$ 3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0		\$ 4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	56 345 951	---	---	---		56 345 951
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	6 006 134	---	---	---		6 006 134
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	4 285 489	4 580 356	9 564 479	0		18 430 324
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	74 100	0	0	0		74 100
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	0	37 761 076	52 709 634	0		
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	3 741 981	564 663	1 366 480	0	(90 470 710)	5 673 123
11	Stocks (075)	s/o	380 054	0	---	0		380 054
<b>Total de l'actif court terme</b>			<b>70 833 710</b>	<b>42 986 094</b>	<b>63 640 593</b>	<b>0</b>	<b>(90 470 710)</b>	<b>86 989 687</b>
<b>Actif à long terme</b>								
12	Frais reportés (080)	s/o	490 393	22 557	213 907	0	0	726 857
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	7 727 452	0	285 734	0	0	8 013 186
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0	0
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	31 838 571	0	0	31 838 571
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	2 104 929	0	0	0	0	2 104 929
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0	0
18	Immobilisations (103)	Annexe 16	---	---	569 480 202	---	---	569 480 202
19	Contribution du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---	0
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	0	0	0	0
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0	0
22	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>81 156 484 \$</b>	<b>42 928 651 \$</b>	<b>665 459 008 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>(90 470 710) \$</b>	<b>699 073 433 \$</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>PASSIF</b>									
<b>Passif à court terme</b>									
23	Décompte de banque (201)	s/o	1 216 360	0	0	0	0	1 216 360	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	44 000 000	0	0	0	0	44 000 000	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	229 172	0	1 297 549	0	0	1 526 720	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	3 762 820	---	---	---	---	3 762 820	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	34 661 667	1 934 693	---	0	0	36 596 360	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0	\$ 28	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	14 650 611	1 942 437	4 953 135	0	0	21 546 182	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	1 964 296	0	---	---	0	1 964 296	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	36 580 491	0	0	0	36 580 491	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	5 345 839	0	0	5 345 839	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	90 470 710	0	0	0	(90 470 710)	0	33
Total du passif à court terme			199 955 635	40 457 621	11 596 512	\$	\$	(90 470 710)	152 539 068
<b>Passif à long terme</b>									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	86 400 000	0	0	0	0	86 400 000	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	160 868 005	0	0	160 868 005	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0	\$ 36	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	345 175 073	---	---	345 175 073	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	4 084	0	0	4 084	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0	0	\$ 39
40	<b>TOTAL DU PASSIF</b>		277 355 635 \$	40 457 621 \$	517 643 684 \$	- \$	- \$	(90 470 710) \$	744 986 231 \$
<b>SOLDES DE FONDS</b>									
41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	32 470 437	2 471 030	49 908 110	0	0	84 849 577	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0	\$ 42	42
43	Non grevé d'affectation (295 FP)	s/o	(228 669 589)	---	---	---	---	(228 669 589)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---	\$ 44	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---	\$ 45	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	97 907 013	---	---	97 907 013	46
47	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		(196 199 152) \$	2 471 030 \$	147 815 123 \$	- \$	- \$	(90 470 710) \$	(45 912 708) \$
48	<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>		81 156 484 \$	42 928 651 \$	665 459 008 \$	- \$	- \$	(90 470 710) \$	699 073 433 \$

Université du Québec à Montréal  
 État des produits  
 de l'exercice terminé le 30 avril 2015

	Assure et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
1 Droits de scolarité (401)	nb	64 954 752	---	---	---	---	---	64 954 752
2 Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402, 404)	nb	7 026 705	---	---	---	---	---	7 026 705
3 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	nb	182 416	---	---	---	---	---	182 416
4 Coût moyen des étudiants (425)	nb	7 016 496	---	---	---	---	---	7 016 496
5 Autres frais connexes exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalité (459)	nb	16 071 903	---	---	---	---	---	16 071 903
6 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	nb	819 094	---	---	---	---	---	819 094
<b>TOTAL DES PRODUITS UNIVERSITAIRES</b>		<b>96 877 366</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>96 877 366</b>
8 Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	292 953 617	4 074 185	6 844 417	---	---	---	303 872 219
9 Autres subventions provinciales (405, 410, 493)	nb	0	14 100 333	87 706	0	0	---	14 188 069
10 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	nb	4 343 472	26 950 424	0	0	0	---	31 293 896
11 Autres produits et autres aides (423, 426, 427)	nb	1 019 321	3 040 728	0	0	0	---	6 060 049
12 Contributions de régime social aux cotisants de l'UQ (520)	nb	---	---	0	---	---	---	0
<b>Amortissement des appareils reportés ailleurs aux immobilisations:</b>								
13 Ministère (530)	nb	---	---	15 837 617	---	---	---	15 837 617
14 Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec, autre que le Ministère (111)	nb	---	---	100 653	---	---	---	100 653
15 Gouvernement du Canada (532)	nb	---	---	2 332 632	---	---	---	2 332 632
16 Autres (533)	nb	---	---	689 493	---	---	---	689 493
<b>TOTAL DES SUBVENCTIONS</b>		<b>297 303 110</b>	<b>4 114 563</b>	<b>17 464 113</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>318 881 786</b>
18 Indirects et dividendes (435)	nb	169 574	0	1 722 763	0	0	---	1 892 337
19 Indirects sur les avances interfinancées (440)	nb	0	0	0	0	0	---	0
20 Produits provenant du fonds de dotation (445)	nb	0	0	0	0	0	---	0
21 Produits provenant d'auto-financement (446)	nb	0	0	0	0	0	---	0
22 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	0	5 032 462	0	0	0	---	5 032 462
23 Dons sur la vente de placements (526)	nb	0	6 412 327	1 197	0	0	---	6 413 524
24 Dons sur la cession d'immobilisations (525)	nb	0	0	0	0	0	---	0
25 Recouvrement des autres indirects (445)	nb	3 936 068	---	---	---	---	---	3 936 068
26 Ventes externes (460)	nb	27 540 834	797 757	0	---	---	(1,824,023)	26 514 568
27 Autres produits (466, 470)	Annexe 18	1 028 427	154 422	0	0	0	---	1 182 849
<b>TOTAL DES PRODUITS NON UNIVERSITAIRES</b>		<b>32 541 903</b>	<b>7 388 971</b>	<b>1 723 960</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>71,506</b>	<b>41 626 340</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>129 419 269</b>	<b>11 503 534</b>	<b>19 188 073</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>62,512</b>	<b>170 512 386</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisation 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
<b>Masses salariales</b>								
1	Dotation	19 112 110	273 400	-	-	-	-	19 385 510
2	Gérons	0	0	-	-	-	-	0
3	Encadrements-chercheurs	129 110 140	30 404	-	-	-	-	159 520 544
4	Chargés de cours	44 780 616	995 408	-	-	-	-	45 776 024
5	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	2 591 621	531 614	-	-	-	-	3 123 235
6	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	8 924 497	5 738 900	-	-	-	-	14 663 397
7	Personnel professionnel non enseignant	40 260 763	9 191 953	-	-	-	-	49 452 716
8	Personnel de soutien technique	21 513 449	1 232 943	-	-	-	-	22 746 392
9	Personnel de soutien de bureau	27 639 874	351 357	-	-	-	-	28 091 231
10	Personnel de santé et ergo	7 500 772	207	-	-	-	-	7 501 079
11	A - avantages sociaux (700)	58 617 393	3 228 360	-	-	-	-	61 845 753
12	<b>TOTAL DES AVANTAGES SOCIAUX</b>	<b>58 617 393</b>	<b>3 228 360</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>61 845 753</b>
13	<b>TOTAL DES MASSES SALARIALES</b>	<b>164 249 240</b>	<b>21 374 720</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>185 623 960</b>
14	Avantages sociaux futurs (704)	1 032 300	-	-	-	-	-	1 032 300
15	Variantes de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	(116 784)	34 792	-	-	-	-	(81 992)
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	304 007	0	-	-	-	-	304 007
17	Spécifiques postsecondaires (706)	113 403	2 234 128	-	-	-	-	2 347 531
18	Formation et perfectionnement (710)	1 359 123	361 949	-	-	-	-	1 721 072
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	4 746 196	4 310 770	-	-	-	-	9 056 966
20	Bourses (719)	3 271 426	15 927 254	-	-	-	-	19 248 680
21	Subventions, contributions et transferts (740, 771, 872)	6 060 994	4 177 892	-	-	-	-	10 238 886
22	Fournitures et matériel (743)	9 151 634	3 504 128	-	-	-	-	12 655 762
23	Coûts des marchandises vendues (753)	2 519 798	0	-	-	-	-	2 519 798
24	Frais de services (761, 765, 770, 771, 781, 785, 790, 795, 800)	23 011 691	2 865 756	-	-	-	-	25 877 447
25	Véhicules et pétrole (750)	3 254 663	1 48 787	-	-	-	-	3 403 450
26	Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	11 063 787	165 136	-	-	-	-	11 228 923
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	3 550 871	64 292	-	-	-	-	3 615 163
28	Locations-exploitation (870)	426 933	12 537	-	-	-	-	439 470
29	Transfert de coûts budgétaires (845)	0	3 926 068	-	-	-	(3 926 068)	0
30	Pertes sur vente de placements (890)	0	0	0	0	0	0	0
31	Bénéfices sur le mode de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	0	1 717 459	-	-	-	1 717 459
32	Bénéfices de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	-	-	-	0
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (830, 831, 832, 833)	1 511 691	122	9 763 406	0	0	0	11 275 219
34	Intérêts relatifs aux avances interbancaires (811)	0	0	0	0	0	0	0
35	Perte sur la cession d'immobilisations (883)	0	0	0	0	0	0	0
36	Amortissement des immobilisations (890)	0	0	36 616 759	0	0	0	36 616 759
37	Amortissement des autres éléments de Pacific (891)	0	0	0	0	0	0	0
38	Autres charges (840, 870)	Annexe 10	(1 574 467)	(114 606)	0	0	0	(1 689 073)
39	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>	<b>10 213 514</b>	<b>17 416 792</b>	<b>48 084 024</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(3 926 068)</b>	<b>74 708 262</b>
40	Ventes internes (878)	(6 713 743)	(397 643)	(71 500)	0	0	0	(7 182 886)
41	Charges et pertes internes (879)	0	0	(71 500)	0	0	11 506	(71 428 500)
42	<b>TOTAL AUTRES CHARGES AVANT AJUSTEMENTS EXTRAORDINAIRES</b>	<b>3 499 771</b>	<b>17 019 149</b>	<b>47 912 524</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(3 914 562)</b>	<b>65 417 142</b>
43	Éléments extraordinaires (185)	Annexe 11	0	0	0	0	0	0
44	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>167 749 011</b>	<b>38 393 869</b>	<b>48 084 548</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(3 914 562)</b>	<b>254 212 866</b>
45	<b>TOTAL DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DES PRODUITS</b>	<b>2 202 438</b>	<b>3 248 593</b>	<b>(20 110 000)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(14 658 969)</b>
46	<b>DIFFÉRENCE À AJUSTER</b>	<b>164 546 577</b>	<b>35 145 276</b>	<b>27 974 548</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(3 914 562)</b>	<b>239 554 895</b>

Note 1 Dans le cadre de la méthode de report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 7 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec à Montréal  
Évolution des soldes de fonds  
de l'exercice terminé le 30 avril 2015

	Annexes à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE</b>	(183 697 124)		199 794 123				(23 903 001)	1
2	<b>Redressement des années précédentes</b>	Annexe 11 (8 656 800)	0	0	0	0		(8 656 800)	2
3	<b>Solde de fonds antérieur</b>	(192 353 924)	S	(199 794 123)	S	S	S	(122 559 811)	3
4	<b>Produits de l'exercice</b>	Annexes 1 et 3 427 562 478	62 532 155	27 616 478	0	0		513 856 549	4
5	<b>Charges de l'exercice</b>	Annexes 2 et 4 423 360 032	58 793 161	48 026 517	0	0	(3 854 562)	526 325 149	5
6	<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	4 202 446	3 738 994	(10 410 039)	S	S	S	(12 268 600)	6
7	<b>Réval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite</b>	n/o (957 400)						(957 400)	7
8	<b>Apports reçus à titre de dotations</b>	n/o							8
9	<b>Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables</b>	n/o		73 000				73 000	9
10	<b>Virements d'autres soldes de fonds</b>	Annexes 12 et 12a 0	0	8 358 238	0	0		8 358 238	10
11	<b>Virements vers d'autres soldes de fonds</b>	Annexes 12 et 12a 7 090 275	1 267 963	0	0	0		8 358 238	11
12	<b>Solde final</b>	(1 848 229)	2 471 059	(11 978 801)	S	S	S	(11 355 001)	12
13	<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	(1 848 229) S	2 471 059 S	(11 978 801) S	S	S	S	(11 355 001) S	13

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 7 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec à Montréal  
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2015

Annexe I

	Enseignement	Recherche	Secours à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1 Droits de scolarité (401)	64 964 732	---	---	---	---	---	---	---	---	64 964 732
2 Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402, 404)	---	---	---	7 024 702	---	---	---	---	---	7 024 702
3 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-étudiants au Québec (403)	---	---	---	182 416	---	---	---	---	---	182 416
4 Cotisations des étudiants (405)	---	---	---	---	---	---	7 016 496	---	---	7 016 496
5 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	1 165 814	0	0	14 906 058	0	0	0	0	0	16 071 902
6 Licences et ventes de biens et services aux étudiants (461)	266 641	504 687	0	50 766	0	0	0	0	0	819 094
7 Total des produits provenant des étudiants	66 197 205	504 687	0	21 165 926	0	0	7 016 496	0	0	94 884 314
8 Subventions de l'État (513)	---	---	---	290 899 817	---	---	2 062 800	---	---	293 962 617
9 Autres subventions gouvernementales (405, 410, 495)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Subventions de gouvernement du Canada (515, 420)	4 343 672	0	0	0	0	0	0	0	0	4 343 672
11 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (423, 426, 437)	0	914 620	0	94 301	0	0	0	0	0	1 009 121
12 Total des subventions	4 343 672	914 620	0	290 994 118	0	0	2 062 800	0	0	298 216 210
13 Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	649 374	---	0	0	0	0	649 374
14 Intérêts sur les avances remboursables (440)	---	---	0	0	---	0	0	0	0	0
15 Produits provenant de fonds de dotation (443)	---	---	---	0	---	0	0	0	0	0
16 Produits provenant d'autres fondations (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17 Subventions et dons sans contreparties (410)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18 Gains net "vente de placements" (324)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
19 Recouvrement des notes budgétaires (445)	181	969 084	0	2 350 791	0	0	0	0	0	3 500 956
20 Ventes excédentaires (460)	1 643 968	440 065	2 066 278	459 965	248 361	4 111 401	1 070 002	17 470 992	0	27 540 834
21 Autres produits (466, 470)	39 321	0	0	1 339 137	26 601	0	0	22 907	0	1 628 427
22 Total des produits autres	1 683 289	1 409 149	2 066 278	5 155 463	275 211	4 111 401	1 070 002	17 493 899	0	33 262 903
23 TOTAL DES PRODUITS	72 124 542 \$	2 335 466 \$	2 066 278 \$	318 316 779 \$	275 211 \$	4 111 401 \$	10 149 298 \$	17 493 899 \$	0 \$	427 562 338 \$

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Différent Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises associées	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1 Mairesse salariales										
2 Direction	4 275 894	0	2 597 579	9 168 948	1 188 281	2 794 422	699 849	304 178		19 122 111
3 Gérants	0	0	0	0	0	0	0	0		0
4 Enseignants-chercheurs	129 092 307	18 133	0	0	0	0	0	0		129 110 440
5 Charge de cours	64 547 991	200 825	0	0	0	32 809	0	0		64 780 616
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	878 122	35 303	91 116	231 209	1 219	929 672	743 781	0		4 070 822
7 Personnel académique à l'enseignement et à la recherche	6 504 630	1 076 454	11 109	151 473	9 510	622 912	159 126	0		8 375 114
8 Personnel professionnel non enseignant	14 390 396	2 135 623	8 312 081	8 211 247	2 451 644	1 143 719	3 418 373	131 258		40 269 762
9 Personnel de soutien technique	3 823 242	224 092	8 152 705	3 238 979	2 362 313	170 693	443 711	324 722		21 312 467
10 Personnel de soutien de bureau	14 698 668	303 844	4 005 532	6 171 705	1 073 393	469 461	418 391	27 639 874		21 312 467
11 Personnel de soutien et gestion	483 074	0	122 268	283 383	4 670 639	0	296 967	1 639 222		7 074 263
12 Avantages sociaux (700) - Complément Finances 14	41 400 177	693 287	4 948 324	6 230 210	2 597 124	531 956	1 363 862	730 582		58 617 301
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	262 276 410	4 799 201	24 245 677	31 009 152	14 276 131	3 087 015	4 213 002	4 128 169		343 245 257
14 Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	---	1 372 700	1 071 300
15 Vitaines de la provision livres supplémentaires, matériel, vacances, congés sociaux et autres avantages	(33 724)	(23 936)	0	(22 264)	(12 646)	(1 322)	(3 947)	(3 622)		(116 794)
16 Frais pour achats adhésifs et d'outils (703)	319 887	0	0	0	0	0	0	0		319 887
17 Stipendium Perfectionnement (704)	0	113 493	0	0	0	0	0	0		113 493
18 Formations et perfectionnement (719)	293 317	283 364	3 158	758 966	752	20 854	29	0		1 356 123
19 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 721, 730)	1 643 242	1 916 208	23 312	462 834	32 122	499 631	197 233	12 198		4 786 196
20 Bourses (739)	159 888	2 817 329	0	0	0	292 338	11 426	0		3 271 421
21 Subventions, contributions en nature (740, 871, 872)	1 065 978	599 220	289 092	3 054 992	71 996	141 630	836 227	21 258		6 069 994
22 Fournitures et matériel (745)	2 731 841	622 326	1 344 509	1 463 987	1 768 138	261 526	413 355	143 632		9 151 634
23 Coûts des transactions vendues (752)	0	0	10 362	0	492 323	40 771	0	1 743 231		2 319 786
24 Frais de services (760, 763, 770, 780, 793, 798, 799, 800)	1 611 478	867 143	1 673 416	3 432 803	11 442 841	169 979	315 435	3 338 636		23 911 491
25 Véhicules et pièces (790)	107 206	154 491	2 970 339	7 941	691	11 332	2 391	123		3 254 643
26 Charges liées aux terrains et aux bâtiments (P-5, 811, 811*, 821, 826)	250 081	7 282	318 486	19 129	8 084 221	12 473	24 613	2 097 521		11 193 781
27 Location de locaux et de bâtiments (840, 843)	104 154	13 301	124 820	10 721	3 183 259	(27 092)	40 064	107 948		3 526 871
28 Location-exploitation (830)	6 778	0	0	1 908	23 409	4 129	0	390 689		426 933
29 Pertes sur ventes de placements (104)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
30 Bénéfices nets de la vente de capitalisation (107)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
31 Bénéfices nets de la vente de capitalisation (108)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (830, 851, 852, 853)	1 944	2	64 305	1 373 570	0	5 494	13 161	12 733		1 411 091
33 Intérêts payés sur avances financières (853)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
34 Autres charges (860, 870)	60*	(122 422)	(714 975)	(818 796)	18 423	(100)	923	261 878		(1 122 467)
35 Total des charges annexes	8 267 572	7 482 425	6 559 604	9 805 706	25 333 237	1 611 421	1 590 040	8 171 029	1 043 390	67 821 515
36 Versements infonctionnels (877)	3 292 464	(3 344 239)	(50 260)	191 389	(863 199)	49 202	887 223	(140 000)		(0)
37 Versements (878)	(97 363)	(30 365)	(904 826)	(20 123)	(2 020 040)	(433 586)	(34 690)	(3 194 562)		(6 723 763)
38 Cance et autres intérêts (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
39 Total des ajustements extraordinaires	2 995 101	(3 374 604)	(995 086)	(19 734)	(2 070 840)	(384 384)	852 533	(3 234 562)		(6 723 763)
40 Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
41 TOTAL DES CHARGES	273 742 906 \$	8 797 003 \$	34 890 091 \$	43 677 426 \$	37 398 063 \$	4 932 382 \$	10 943 924 \$	8 954 936 \$	1 043 390 \$	423 560 012 \$

Université du Québec à Montréal  
 Produits par fonction - Fonds avec restrictions  
 de l'exercice terminé le 30 avril 2015

Annexe 3

	Enseignement	Recherche	Services enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises associatives	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1 Subventions de Montréal (515)	0	291 061	0	0	0	3 783 144	0	0	0	4 074 205
2 Autres subventions provinciales (402, 410, 493)	0	14 083 437	0	0	0	16 916	0	0	0	14 100 353
3 Subventions du gouvernement du Canada (415, 430)	0	26 906 954	0	0	0	43 468	0	0	0	26 950 422
4 Autres produits et aides des gouvernements qui ont été du Québec et du Canada (425, 426, 437)	0	3 040 333	0	0	0	0	0	0	0	3 040 333
5 Total des subventions	S	46 321 785	S	S	S	1 844 528	S	S	S	50 156 187
6 Intérêts et dividendes (433)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 Intérêts sur les avances acceptables (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8 Produits provenant des fonds de dotation (443)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9 Produits provenant d'activités d'enseignement (446)	0	5 023 181	0	0	0	(10 720)	0	0	0	5 012 461
10 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	3 989 979	0	0	0	422 349	0	0	0	4 412 327
11 Gains sur vente de placements (536)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Ventes d'actifs (460)	0	797 737	0	0	0	0	0	0	0	797 737
14 Autres produits (446, 470)	0	124 422	0	0	0	0	0	0	0	124 422
15 Total des produits autres	S	11 955 339	S	S	S	411 629	S	S	S	12 366 968
<b>16 TOTAL DES PRODUITS</b>	- S	58 276 998	S	- S	- S	4 255 157	S	- S	- S	62 532 155

Université du Québec à Montréal  
Charges par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2015

Annexe 4

	Enseignement 1	Recherche 2	Soutien enseignement recherche 3	Administration 4	Terrains et bâtiments 5	Services à la collectivité 6	Services aux étudiants 7	Entreprises auxiliaires 8	Ajustements 9	Total 10
1 Classes salariales										
2 Directeur	0	137 432	0	0	0	115 968	0	0		273 400
3 Clésistes	0	0	0	0	0	0	0	0		0
4 Enseignants-chercheurs	0	30 404	0	0	0	0	0	0		30 404
5 Charge de cours	0	995 408	0	0	0	0	0	0		995 408
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	503 310	0	0	0	26 496	0	0		529 806
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	3 329 721	0	0	0	409 179	0	0		3 738 900
8 Personnel professionnel non enseignant	0	9 156 976	0	0	0	234 977	0	0		9 391 953
9 Personnel de services techniques	0	1 213 329	0	0	0	19 663	0	0		1 232 992
10 Personnel de soutien de bureau	0	303 831	0	0	0	47 523	0	0		351 354
11 Personnel de soutien au service	0	0	0	0	0	207	0	0		207
12 Avantages sociaux (200) - Comptes Épargne (4	0	3 093 210	0	0	0	0	0	0		3 093 210
13 Total des classes salariales et des avantages sociaux	0	20 758 641	0	0	0	947 076	0	0		21 705 717
14 Variation de la provision pour suppléments, congés, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	32 770	0	0	0	2 720	0	0		35 490
15 Frais pour étiquettes adhésives et d'étiquettes (705)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
16 Stagiaires postdoctoraux (706)	0	2 234 120	0	0	0	0	0	0		2 234 120
17 Formations et perfectionnements (710)	0	257,743	0	0	0	0	0	0		257 743
18 Frais de déplacement et de reproduction (711, 720 721 730)	0	2 389 337	0	0	0	14 246	0	0		2 403 583
19 Bonuses (735)	0	14 610 088	0	0	0	30 233	0	0		14 640 321
20 Subsides, cotisations et transferts (740, 871 872)	0	3 996 424	0	0	0	1 317 366	0	0		5 313 790
21 Pensions et rentes (745)	0	3 434 147	0	0	0	181 466	0	0		3 615 613
22 Coûts des marchandises vendues (750)	0	0	0	0	0	69 983	0	0		69 983
23 Frais de services (760, 765, 770, 775, 776, 778, 779, 790)	0	2 395 217	0	0	0	270 439	0	0		2 665 656
24 Valeurs et péroratives (750)	0	143 198	0	0	0	2 588	0	0		145 786
25 Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (800, 810, 811, 820, 820)	0	146 136	0	0	0	0	0	0		146 136
26 Location de locaux et de bâtiments (840 845)	0	64 299	0	0	0	0	0	0		64 299
27 Locations exploitables (870)	0	12 337	0	0	0	0	0	0		12 337
28 Transfert de coûts indirects (845)	0	3 600 374	0	0	0	121 409	0	0		3 721 783
29 Pertes sur vente de placements (884)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
30 Bénéfices sur le coût de capitalisation (891)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
31 Bénéfices de nature non exploitables (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
32 Frais liés aux charges d'intérêt (430, 431, 852, 853)	0	122	0	0	0	0	0	0		122
33 Intérêts relatifs aux avances remboursables (435)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
34 Autres charges (440, 470)	0	1114 404	0	0	0	0	0	0		1 114 404
35 Total des charges autres	0	18 202 245	0	0	0	2 213 414	0	0		19 415 659
36 Versements interfonctions (977)	0	150 001	0	0	0	(130 001)	0	0		20 000
37 Ventes interfonctions (978)	0	(397 643)	0	0	0	0	0	0		(397 643)
38 Cédés et autres biens (979)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
39 Total de la partie des charges interfonctions	0	(247 642)	0	0	0	(130 001)	0	0		(374 643)
40 Éléments d'ajustement (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
41 TOTAL DES CHARGES	0	38 712 322	0	0	0	1 050 919	0	0		39 763 241